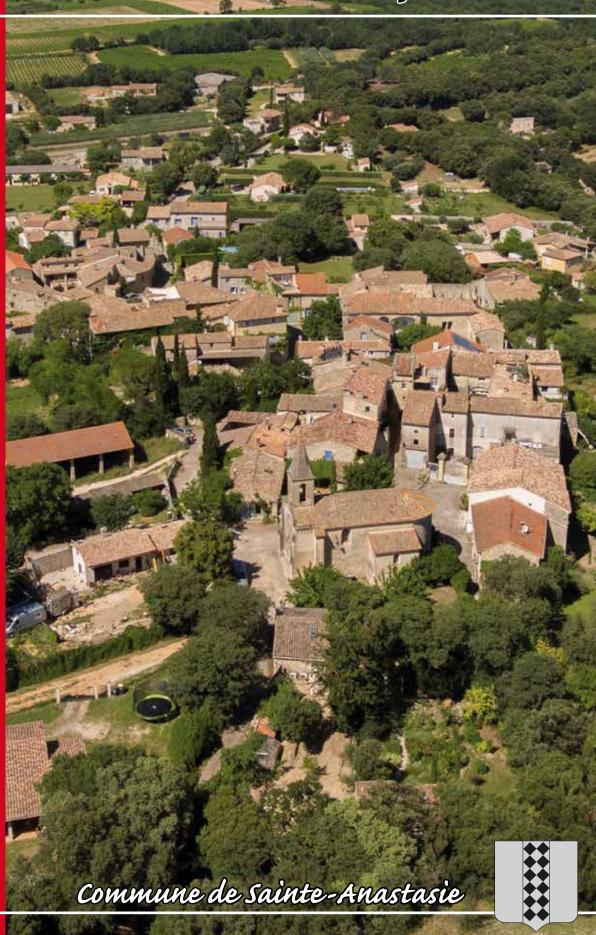


Le Castellas

Journal Municipal

200 7 8 8



Numéro 9



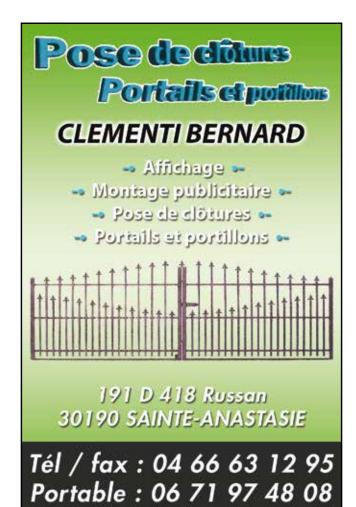


Ouvert tous les jours









INFORMATIONS PRATIQUES



La réalisation du Journal Municipal dépend de la participation financière des sociétés et artisans de la commune. Pour toute insertion ou renseignement, merci de prendre contact avec :

Corinne TIXADOR Tél. 06 11 36 09 69 lecastellas 30190@orange.fr

Journal Municipal

Directeur de la Publication : Gilles TIXADOR Conception et réalisation : Corinne TIXADOR Maquette : G.G. — kenoby-pao@orange.fr

Photos: Alain FOURES

Photo première de couverture : Louis WIEDENHOFF

Régie publicitaire :

Laurence DURAND - Secrétaire Générale

Impression:

JF IMPRESSION - 296, rue Patrice Lumumba

34072 Montpellier

Tirage: 1000 exemplaires / Dépôt légal à parution

LES ARTICLES ET LES PHOTOS SONT PUBLIÉS SOUS LA SEULE RESPONSABILITÉ DE LEURS AUTEURS

LA MAIRIE

110, rue de l'Hôtel de Ville Russan 30190 SAINTE-ANASTASIE

Tél. 04.30.06.52.00 - Fax 04.66.81.02.28

Mail: mairie@sainte-anastasie.fr

Blog officiel de la commune :

steanastasiegard.canalblog.com

Jours et horaires d'ouverture de la Mairie au public

- Lundi : de 08h30 à 12h00 fermé l'après-midi
- Mardi: de 08h30 à 12h00 fermé l'après-midi
- Mercredi: de 08h30 à 12h00 14h30 à 17h30
- Jeudi : de 08h30 à 12h00 fermé l'après-midi
- Vendredi: de 08h30 à 12h00 fermé l'après-midi

Jours et horaires d'ouverture de la Poste

Du Lundi au Vendredi de 09h00 à 12h00

Tél. 04.66.03.85.34

SOMMAIRE

Informations pratiques	p 1
Vie Municipale	p 2
Vie Locale	p 4
Journal des Petis Rigolos	p 21
Vie Culturelle et Associative	p 31
Informations générales	p 42

Imprimé avec papier et encres respectant l'environnement

INFO BLOG

Comme vous avez pu le constater en début d'année, le blog communal n'a plus été accessible durant quelques semaines. Alors qu'il fonctionnait parfaitement depuis près de quatre ans, celui-ci a, du jour au lendemain, purement et simplement « disparu » de nos écrans... Après avoir sollicité à plusieurs reprises Canalblog, l'hébergeur de notre blog, celui-ci nous a informés en date du 15 mai 2018, par un mail émanant d'un ingénieur Conception et Développement du groupe Wébédia, sur la véritable cause de cet arrêt soudain :

« Madame, Monsieur,

Après examen de votre demande, je vous confirme que votre blog http://steanastasiegard.canalblog.com/ a été restauré. Il a été supprimé par une adresse IP qui intervient régulièrement sur votre blog, sûrement une mauvaise manipulation d'une des personnes s'en occupant.

Je vous conseille toutefois de changer votre mot de passe, afin d'éviter tout risque de piratage. Cordialement. »

Durant cette période seulement 5 personnes de la mairie possédaient un code d'accès permettant d'intervenir sur le blog, dont l'administrateur. Aujourd'hui, un nouveau code a été attribué aux 3 personnes autorisées à gérer notre blog communal. Tout comme les nombreuses personnes qui nous ont fait part de leur indignation, nous regrettons cette situation qui nous a empêchés toute communication durant cette période.

Le Castellas

Le hameau

de Vic vu du ciel

VIE MUNICIPALE



Nouvelle composition du Conseil Municipal

Z

Maire TIXADOR Gilles

1ère adjointe PANAFIEU Blandine
2ème adjoint ORTA Robert

3^{ème} adjointe **POULLET Danièle**

N

Conseillers municipaux (classés par ordre alphabétique)

CHABAUD Laurent
CHABAUD Luc
MIRAKOFF Stéphane
DAIGNES Patrick
FOURES Laurence
GALTIER Marie
GRIOLET Daniel
HURLIN Régine
JUDOR Armelle
MIRAKOFF Stéphane
MIRAKOFF Stéphane
SEVEU James
PELLEGRIN Denis
SESOSTRIS Sylvie
TOPIN Cyril



PASSAGE DE TÉMOIN EN MAIRIE

IRENE MOREAU

Née en Algérie, d'un papa policier et d'une maman journaliste, Irène MOREAU est arrivée à Sainte-Anastasie en 1987 après avoir connu l'est de la France et Paris. Le concours qu'elle a réussi à l'époque lui a, en effet, permis d'obtenir un poste d'agent administratif dans notre commune et de prendre ses fonctions le 01 juin 1988 sous l'autorité du maire, Fernand TIXADOR. A cette époque, la Mairie était à l'étage du bâtiment actuel tandis qu'au rez-de-chaussée se trouvait l'école. Ce ne sont pas moins de 30 années que Irène va passer à Sainte-Anastasie. Elle en garde d'excellents souvenirs. Une page s'est tournée avec son départ mais elle peut profiter aujourd'hui

pleinement de ses trois filles, Natacha, Alexandra et Marina et ses cinq petites-filles : Joséphine, Pauline, Anna, Elisabeth et Elise. Nous souhaitons tous à Irène une excellente retraite.

OLIVIER REY

Irène MOREAU ayant fait valoir ses droits à la retraite, c'est Olivier REY qui la remplace depuis le début de l'année.

Lauréat du concours de Rédacteur territorial, Olivier a effectué sa scolarité à Calvisson puis à Nîmes où, après un BAC scientifique, il a suivi une licence puis un master de Droit. Si son domaine de prédilection est l'urbanisme, il partage avec plaisir son activité quotidienne communale entre la Poste le matin et la Mairie l'après-midi. Olivier s'est d'ailleurs immédiatement porté volontaire, à son arrivée, pour assurer le service de la poste, ce qui lui permet d'être au plus près de la population.

Passionné d'informatique, il souhaite en outre mettre l'accent sur l'informatisation des documents et la dématérialisation des actes administratifs.

Féru de lecture et notamment d'histoire européenne et d'anticipation, Olivier ne néglige pas pour autant ses autres passions : la photographie, le VTT...

Il tient à profiter de l'occasion qui lui est donnée dans ce journal pour remercier très sincèrement les habitants de notre commune pour l'accueil, la gentillesse et la compréhension qui lui ont été réservés à son arrivée.



Pour joindre désormais l'Agence Postale, un numéro : 04 66 03 85 34

Le prochain journal municipal paraîtra en Janvier 2019



Le Maire et le Conseil Municipal vous présenteront leur vœux de Nouvel An le Vendredi 11 janvier 2019 à partir de 18b30 à l'Espace Paul Maubon





L'ÉDITORIAL DU MAIRE

Chères Anastasiennes, Chers Anastasiens,

Déjà plus de quatre années bien remplies se sont écoulées depuis le changement que vous avez majoritairement souhaité, quatre années certes difficiles mais qui valaient la peine d'être vécues.

Pour voir notre commune encore évoluer, l'avenir ne s'annonce pas de tout repos car le travail restant à accomplir est encore très important et il reste encore beaucoup de chemin à parcourir. La construction est très souvent le fruit d'un travail long et acharné mais la destruction peut être l'œuvre d'une seule journée. C'est pour cela que depuis le début de mon mandat, j'ai choisi la prudence qui n'a pour seule motivation qu'une réelle volonté de réussir ce changement tant attendu.

Les personnes présentes lors de la réunion publique d'information qui s'est déroulée le 13 Avril 2018 à l'Espace Paul Maubon se sont vues présenter un programme majeur des travaux de voiries à venir, que certains peuvent juger ambitieux ou encore « politique » car il prévoit, dès aujourd'hui, des aménagements qui ne pourront voir le jour que dans trois ou quatre ans. Sachez qu'ils n'ont rien de farfelus car au moment où vous lisez ces lignes, la première réunion de concertation avec des services du département aura déjà eu lieu et les premiers coups de pioches auront été donnés sur le chantier de l'Avenue du Général de Gaulle.

Comme vous, depuis plus de quatre ans, j'attendais le commencement des premiers travaux importants et nécessaires pour notre commune, mais comme vous, je suis contribuable et conscient des efforts que tous ont consenti pour aujourd'hui envisager notre avenir plus sereinement. Je me dois de vous remercier pour votre patience et pour le soutien que nombre d'entre vous m'ont apporté durant cette période. Tout ce temps passé à corriger le passé et préparer au mieux l'avenir!

Dans les pages qui suivent, vous trouverez un point sur la fiscalité que nous souhaitons maîtriser au maximum ou encore un autre point sur ces « impayés » qui ont retardé nos investissements et dont tous les éléments mentionnés sont vérifiables en mairie. Programmer et entreprendre maintenant engagent les finances collectives, c'est un choix de raison et non le fruit de calculs tactiques ou politiques. Outre ces nouveaux projets, Sainte-Anastasie continue à vivre au rythme des changements qu'ils soient souhaités ou imposés, importants ou minimes ; il faudra s'adapter à chaque situation.

Si le retour à la semaine des quatre jours répond à un souhait d'une majorité de parents, notre école subit les contraintes des nouvelles cartes scolaires qui impactent beaucoup trop de petites communes de l'hexagone.

Changements qui s'imposaient également à la Crèche 1.2.3 Soleil dont les effets



Gilles TIXADOR Maire de Sainte-Anastasie

positifs sont déjà ressentis après seulement six mois de fonctionnement avec le délégataire Présence 30.

Nous devons également nous adapter aux effets de la loi ALUR et à la tentation spéculative foncière qui pourrait venir irrémédiablement métamorphoser notre environnement et voir disparaitre progressivement cette ruralité qui nous est chère.

Adaptation nécessaire devant la migration de la délinquance qui s'étend dans les zones périurbaines plus vulnérables et moins surveillées. Situation d'insécurité croissante et quotidienne qui a développé une nouvelle solidarité entre les habitants de Sainte-Anastasie face à un changement soudain.

Profondément attaché à certaines valeurs et en cette période footballistique, je me permets cette citation d'Aimé Jacquet, ancien entraîneur de l'équipe de France : « Le travail individuel permet de gagner un match mais c'est l'esprit d'équipe et l'intelligence collective qui permet de gagner la coupe du monde ». A Sainte-Anastasie aussi, le secret de la réussite réside peut-être dans cet esprit collectif, intergénérationnel ou cet investissement à tous niveaux dont certains semblent avoir déjà perçu la nécessité.

Avant de clore cet éditorial, je voudrais adresser mes encouragements à la jeune équipe du Comité pour leur première édition de notre fête votive.

C'est au nom du conseil municipal que je vous souhaite de bonnes vacances et une agréable période estivale.

Bien à vous

Gilles TIXADOR



Finances communales

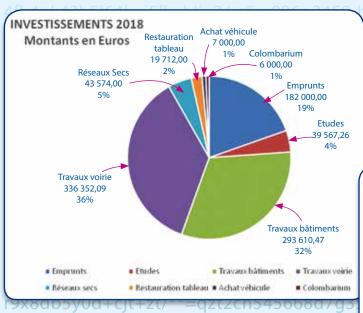
Le budget 2018

Comme les années précédentes, et conformément à la demande de la Direction Générale des Finances et des services de la Préfecture, la commune poursuit sa politique de désendettement. De nouveaux investissements sont prévus et seront entièrement financés sans alourdir la dette communale.

La « sincérité » et la « mise en équilibre » d'un budget municipal n'est pas facile, mais la tache devient de plus en plus complexe face au désengagement de l'État et ses diminutions de dotation.

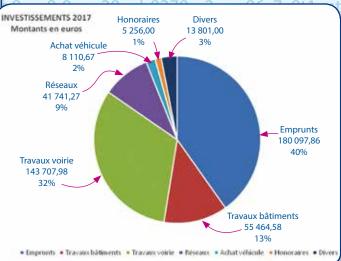
Concernant les taux d'imposition et après les efforts imposés aux contribuables, la municipalité a fait le choix de limiter la hausse à 2% de la taxe foncière sur le foncier bâti. Cette augmentation satisfait aux exigences des services de l'État, mais restera indolore pour les contribuables puisqu'elle sera compensée par la baisse du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

Il est important de rappeler que l'État, qui va prendre en charge progressivement la taxe d'habitation, laissera malgré tout à la charge des contribuables, les éventuelles augmentations que les communes auraient votées en 2017 ou décideront de voter lors des prochains exercices. Seules ces nouvelles augmentations, votées par les communes, dans les années à venir apparaîtront sur les futures feuilles d'impositions.



rv2qgq86z7c9t1<7h321,b32c15a4'8=/6513 6l9+9i5g231gd123b131v324g56e3v16,54y8 §u4yuo44l13g34hdf4fh4gk43h5l64lmi5lkgh vt2+9x8u-r9x8db5y0d+cjt+zt/**=qzt2ch545 rsb8279rv2qg f5187h321,b32c15a4'8=/6513f

nc+1-br9x8y1xd2vx98vt2+-r9x8db5y0d+cjt q8q-v8-9qev28-rsb8279rv2qgq86z7c9t1<st pr9x8y1xd2vx98vt2+9x8u-r9x8db5y0d+cjt+ q-v8-9qev28-rsb8279rv2qgq86z7c9t1<st f5 v342h34=dg354+49vnhj6l9+9i5g231gd123 prgterft6h4gq6<ate'(§u4yuo44l13g34hdf4f 1-br9x8y1xd2vx98vt2+9x8u-r9x8db5y0d+cj



Le compte administratif 2017, voté en tout début d'année 2018, arrête les écritures comptables de l'année écoulée.

En 2017, le volume des investissements a été plus important. Comme annoncé dans le bulletin de juillet 2017, différents travaux ont été réalisés :

- rénovation de l'Impasse X. Sigalon, de l'Impasse du Jeu de Boules, du Chemin du Mas Margel, du Chemin de la Rougette,
- réfection de la toiture de l'Hôtel de Ville,
- éclairage public : enfouissement des réseaux secs dans la Grand-Rue et création de l'éclairage public dans la Rue de l'Empunelle et Impasse des Iris,
- en partenariat avec Nîmes Métropole, réfection de la Rue de la Garrique
- installation d'une borne-incendie Place de l'Eglise
- à l'école, réparation du système de chauffage (changement de radiateurs et pose de circulateurs), achat d'ordinateurs portables

Merci pour votre patience...

Vous annoncer **plus de 180 000 euros de factures impayées** auxquels la nouvelle municipalité s'est trouvée confrontée vous paraît probablement une somme considérable, mais si l'on rapporte cette somme aux travaux qui auraient pu être programmés, une question peut se poser à titre de comparaison :

Quelle surface de réfections de voiries la mairie aurait pu réaliser depuis 4 années avec la somme totale des impayés ?

Dans quelques mois, la Rue du Castellas à Russan devrait être revêtue d'un tapis d'enrobé tout neuf (une qualité de revêtement bien supérieure au Bi-couche ou Tri-couche). Traiter la surface totale de cette rue (rabotage avec évacuation des gravats, couche d'imprégnation et profilage en enrobé à chaud) comprise entre l'Avenue de la République et l'Avenue du Général de Gaulle, représente environ un coût de 40 000 euros... Avec la somme totale des impayés cumulés, c'est l'équivalent de 4,5 rues comme celle-ci qui auraient pu être rénovées.

Ceci, dans l'hypothèse où le chantier aurait été totalement financé par la commune donc sans aucune subvention! Mais si l'on réalise la même comparaison avec l'obtention de fonds de concours alloués par Nîmes-Métropole... C'est alors 9 rues comme celle-ci qui auraient pu être réhabilitées depuis 4 ans en plus des travaux réalisés durant cette même période...!

Le Maire

IMPAYÉS COMMUNAUX RÉGLÉS depuis 201 (dernière échéance février 2019)	4
Lexis Nexis 2012-2013 - Début 2014 (abonnements à des mises à jour du «formulaire des maires» encore dans l'emballage d'origine!)	5097,05
Groupama (1 ^{er} échéancier) Arriérés assurances	32816,39
Les écologistes de Leuzières (Projet de PLU 2013)	16837,20
Sarl CRISTAL (Produits d'entretien bâtiments communaux)	1171,00
SUPER U (2009 à 2013)	14816,70
CEREG (Maîtrise d'œuvre d'un projet de voirie non réalisé)	31500,00
OTIS (Maintenance ascenseur foyer-mars 2013)	573,85
ECOBUROTIC (Fournitures juillet 2013)	257,98
Orange (octobre 2013)	469,90
Groupama - 2 ^{ème} échéancier (Arriérés primes d'assurances multirisques à partir de 2003/2004)	12771,00
Office National des Forêts (cotisation communale 2013)	3024,79
URSSAF (Rappel cotisations salariales 2011/2012	859,50
Subvention communale versée afin de rembourser le prêt du SIVU - Crèche (75% de 80 000 euros, le reste a été payé par la commune de Dions)	60000,00
TOTAL 180 1	195,36€

LIGNE de TRÉSORERIE

En 2014, alertée, puis assistée par la Direction Générale des Finances Publique (DGFIP) et la Chambre Régionale des Comptes (CRC), la nouvelle municipalité a pris l'ampleur réelle de la situation financière de la commune.

Outre l'endettement, il a été constaté que la commune **avait contracté de longue date**, une « ligne de trésorerie », d'un montant de 110 000.00 € **déjà renouvelée** auprès du Crédit Agricole en 2009.

Une ligne de trésorerie permet à une collectivité de solliciter auprès de sa banque une avance de liquidités (le prêt relais du particulier) permettant seulement d'assurer la continuité des règlements « d'Investissement », dans l'attente du versement d'une ou plusieurs subvention(s) ou de dotations spécifiques (les diverses subventions sont toujours versées aux collectivités après l'achèvement des travaux et le solde des factures). La règlementation <u>impose</u> aux communes d'avoir soldé (ou remboursé) cette ligne de trésorerie, à la fin de l'exercice budgétaire, soit au 31 décembre.

Une ligne de trésorerie est « transparente » d'un point de vue budgétaire : elle n'apparaît pas dans les budgets d'une commune puisqu'il s'agit d'un « aller-retour » entre la collectivité et sa banque. Seuls les frais sont inscrits et réglés sur le budget.

Ainsi, depuis des années, la commune réglait entre 220 et 280 € d'intérêts tous les mois, selon les taux en vigueur. Au cours de l'année 2016, au fil des multiples économies réalisées au quotidien **y compris sur les travaux**, la nouvelle municipalité a fait le choix de rembourser ces 110 000 €, économisant ainsi plusieurs milliers d'euros d'intérêts. Ce contrat est toujours en cours et peut être utilisé à tout moment pour un motif qui se justifie et pour une durée minimale.



LA RESPONSABILITÉ DES PARENTS EST ENGAGÉE!

Nous sommes au regret de constater la recrudescence de dégradations au niveau des bâtiments de l'école communale : murs tagués, cheminées martelées, tuiles déplacées et cassées, garde-corps abîmé, impact de pierres sur les vitres, fenêtre de classe brisée au 1er étage par jet de pierre ou encore « séance » de skate-board sur le toit... Plusieurs plaintes ont été déposées auprès de la gendarmerie.

J'ai personnellement constaté, voici quelques semaines, la présence d'enfants sur le toit de l'école. Je rappelle que le code civil prévoit que les parents sont responsables des dommages causés par leurs enfants dès lors qu'ils habitent avec eux et qu'ils sont soumis à leur autorité parentale (art. 1384 al. 4 du code civil).

Le Maire, Gilles TIXADOR

Avec Citre la coopérative, les habitants de Sainte-Anastasie sont invités à être acteurs de la transition énergétique!

Le jeudi 7 juin, une réunion publique d'information était organisée par Citre-la coopérative pour présenter le projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit à la Maison Grand site des gorges du Gardon.

Les habitants de Sainte-Anastasie ont pu s'informer sur le projet et sur la manière dont ils pouvaient y prendre part, notamment en « plaçant » leur argent dans un projet porteur de sens et rémunérateur.

Citre-la coopérative, soutenue par la Région, le Département et le Syndicat mixte des gorges du Gardon, a été créée il y a 1 an et demi et compte déjà à son actif 166 coopérateurs, 73 000 € de fonds propres et un projet déjà réalisé sur l'école de Sanilhac-Sagriès.

Envie de participer? contactez le 07.83.50.59.75 ou rendez-vous sur





RENDEZ-VOUS À LA BIBLIOTHÈQUE

Inauguration du nouveau local, au foyer de l'Espace Paul Maubon, **le Vendredi 31 Août** à partir de 17h suivie du pot de l'amitié

Réouverture de la Bibliothèque le Vendredi 7 Septembre 2018 - Poyer de l'Espace Paul Maubon

Nouveaux horaires : Mardi de 14h à 16h et Vendredi 9h à 11h

Stéphanie vous attend nombreux pour découvrir votre nouveau cadre!

Le terrain à bâtir by **HECTARE**



Retrouvez tous nos diamants sur





Juillet 2018

L'ACCES P.M.R. DU CHEMIN DU CASTELLAS

Depuis plusieurs années, le chemin qui conduit au Castellas est fermé à mi-parcours par une barrière située au niveau du parking dit des « Clos ». Il y a quelques mois, une habitante de la commune dont les déplacements nécessitent l'usage d'un fauteuil électrique a exposé son impossibilité à franchir cet obstacle afin de profiter du point de vue de ce site. Aujourd'hui, après l'intervention de Laurent CHABAUD et de son tractopelle, les Personnes à Mobilité Réduite peuvent en toute sécurité prolonger leur promenade jusqu'aux falaises.

LE CHEMIN DU RIEU

En octobre 2014, les pluies torrentielles et les ruissellements ont considérablement détérioré le revêtement du Chemin du Rieu, entre le Cimetière d'Aubarne et le Moulin de Fantaisie. A l'occasion de la construction de la nouvelle station d'épuration et afin de permettre l'accès des camions assurant la maintenance, les 400 premiers mètres desservant le site depuis la Route Départementale 22 ont été élargis et revêtus d'un nouvel enrobé. Très utilisés par nombre d'habitants et les 650 mètres restant, devenus impraticables, devaient être rénovés. Lors

exploitants agricoles, les de cette réhabilitation,

la création de parties de chaussée bétonnées a été réalisée afin de faciliter l'écoulement des eaux de pluie vers le fossé. Si Nimes-Métropole a pris en charge la première partie de ce chantier, c'est la commune qui a financé le reste.



UN PANNEAU AU FOYER

Le nombre grandissant d'affiches annonçant des événements culturels ou sportifs communaux ou intercommunaux ne permettant plus au personnel technique de procéder au nettoyage complet des vitres de l'entrée de notre foyer, un tableau d'information a été posé à l'extérieur. A l'abri des intempéries et situé à proximité de l'entrée principale, il permettra un affichage à toutes heures. Afin de faciliter son entretien et simplifier le retrait des annonces périmées, il est demandé aux utilisateurs de ne pas utiliser de punaises ou d'agrafes.

INTERVENTION DE NIMES-METROPOLE

Nîmes Métropole intervient sur les réseaux d'eaux usées au niveau de l'Avenue du Général de Gaulle afin de réaliser des remises aux cotes de tampons et supprimer les racines encombrant l'écoulement du réseau avant les travaux de voiries qui vont commencer en juillet.

Concernant le réseau d'eau potable dans ce même secteur, Nîmes Métropole réalise également des travaux préparatoires à la mise en place du réseau « surpressé » depuis le réservoir de Russan : séparation physique des futurs étages de pression par la pose de vannes de vidanges et de vannes de sectionnements dans le secteur De Gaulle.

La finalisation de ce dispositif prévoit d'autres travaux qui vont débuter dans l'enceinte du réservoir de Russan durant l'été et se prolonger jusqu'à la fin de l'année 2018 afin de :

- 1 redonner de la pression au réseau d'eau potable des abonnés qui se trouvent dans le secteur proche de ce réservoir,
- **2** se connecter à la conduite de secours en provenance de la Calmette assurant ainsi la sécurisation du réseau en cas d'avaries ou de turbidités dans l'eau du captage comme en octobre 2014,
- **3** sécuriser également l'alimentation en eau potable d'Aubarne et de Vic toujours pour les mêmes raisons.







Nombre d'entre vous s'interrogent légitimement concernant les différents types de travaux de voiries qui sont ou seront réalisés sur notre commune.

La réunion publique d'information organisée le 13 avril 2018 à l'Espace Paul Maubon, en compagnie du bureau d'étude, avait pour but de vous informer sur ce premier chantier important autour du secteur des écoles, mais également de vous présenter les projets futurs sur lesquels la mairie travaille. Dès à présent des études incontournables, menées conjointement avec Nîmes-Métropole, le département ou la région préfigurent les travaux de voiries qui seront réalisés dans les 3 ou 4 années à venir visant à réhabiliter mais aussi à sécuriser les axes principaux entre Aubarne et Russan dont la RD 518 (Rue d'Aubarne).

Outre le volet financier, ces futurs aménagements doivent prendre en compte le dimensionnement et/ou l'enfouissement des réseaux secs (EDF, Fibre et Télécom) et humides (Eau potable, Eaux usées et réseau pluvial) qui ne font plus partie des compétences communales. Ainsi durant les mois ou les années précédant le chantier final, diverses interventions de préparation peuvent laisser penser à un manque de cohérence dans la gestion des travaux communaux.

Le réseau « routier » de Sainte-Anastasie est très étendu et surtout très vétuste ou de mauvaise qualité. Ce retard considérable représente un coût très important que notre commune ne peut pas supporter toute seule. C'est pour cette raison que la municipalité s'emploie à réaliser un maximum de travaux en optimisant leurs financements par des subventionnements. Mais chaque projet, tel que celui qui va être mené Avenue du Général de Gaulle nécessite près de deux années de travail pour être mené à bien, entre la décision du choix du lieu et l'inauguration.

D'autres phases de travaux, de moindre envergure, mais tout aussi importants sont menés (plus particulièrement dans les cœurs de villages) à l'occasion des remplacements et/ou renforcement des divers réseaux. Une fois encore, 12 à 24 mois sont souvent nécessaires afin de mener à bien ce type de chantier, généralement cofinancés par la mairie, Nimes-Métropole ou le SMEG (Syndicat Mixte d'Electrification du Gard). Le choix des lieux de ce type de travaux est principalement lié à l'état des réseaux et la nécessité permettant un maintien d'une qualité de distribution pour les abonnés et non un choix communal, toutefois ne pas profiter d'une mutualisation des coûts serait un manque de bon sens.

La mairie continuera de vous proposer d'autres réunions d'informations afin que vous puissiez être informés régulièrement sur le développement de Sainte-Anastasie.

Les Financeurs





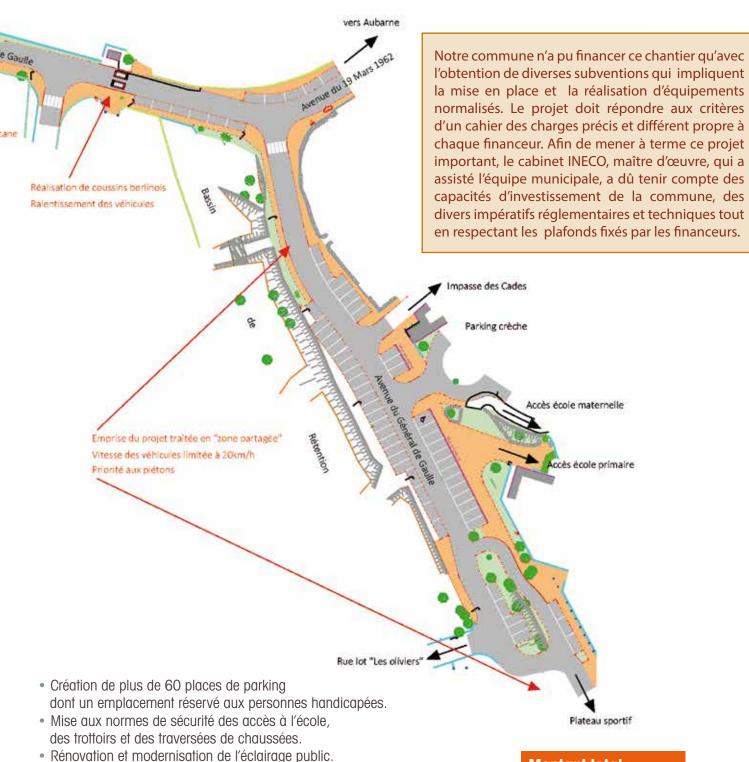






AMÉNAGEMENT DE L'AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Accès aux écoles et à la Crèche (Tranche complémentaire : Rue du Castellas) Durée du chantier : Juillet à Décembre 2018



Montant total: 354 513,78 euros HT

• Contrôle et réhabilitation si nécessaire des réseaux secs et humides.



DES TRAVAUX À LA CRÈCHE

L'Association Présence 30, créée il y a plus de 40 ans, emploie 2000 salariés sur tout le territoire du Gard et intervient auprès d'environ 10 000 familles chaque mois. Elle a été choisie comme gestionnaire de la crèche 123 Soleil depuis le 1^{er} janvier 2018. C'est le 4^{ème} établissement de jeunes enfants qu'a en charge Présence 30 et le personnel de la crèche, les enfants et les parents peuvent désormais bénéficier de services supplémentaires : un siège social avec des services supports spécialisés dans la gestion de crèche, centrale d'achat, équipements, moyens matériels, techniques et humains, au service de la crèche 123 Soleil et de ses 25 enfants.

Un exemple : avant la reprise effective de la crèche par Présence 30, la Direction a décidé de réaménager l'extérieur de la crèche : enlèvement et changement de la barrière, peinture des barrières, réfection du bac à sable. Cela a été fait pendant les vacances de Noël, afin que les enfants ne soient pas perturbés par ces travaux.

Cela a permis un embellissement de la structure, les enfants pourront ainsi profiter à nouveau du bac à sable (qui n'était plus utilisé), mais également jouer prés des barrières, en toute sécurité.

Contact: M^{me} Raphaëlle MAURIN, Directeur de Service 04.66.70.50.00



Rencontre avec Louis WIEDENHOFF

C'est à l'âge de 10 ans que, grâce à son grand-père, Louis WIEDENHOFF découvre le modélisme. Mais c'est surtout son père qui lui transmet sa passion de l'aviation. Ensemble, ils découvrent l'aéromodélisme et achètent un premier hélicoptère radiocommandé. Si l'acquisition est une première étape, la seconde, apprendre à le piloter, n'est pas la plus simple. C'est tout d'abord sur un logiciel, pendant 6 mois, qu'ils s'entraînent avant de passer aux choses sérieuses! Quelques années plus tard, c'est l'achat du légendaire Corsair...

Avec trois amis lycéens, Louis décide de construire un drone dans le cadre de prises de vues d'un site archéologique. La passion est née et cette passion est rapidement devenue un métier.

Ses clients? Des entreprises désireuses de réaliser des vues aériennes pour des publicités ou leur site internet mais aussi des agences immobilières qui souhaitent présenter des biens, des particuliers à l'occasion d'évènements familiaux et même TF1, chaîne pour laquelle il a réalisé des images sur la réserve africaine de Sigean ou encore la Camargue. Le plus impressionnant peut-être, la photogrammétrie qui lui permet de réaliser la modélisation en 3D de bâtiments, de terrains ou d'infrastructures pour obtenir une image volumétrique.

Son matériel est des plus intéressants, de l'entrée de gamme au drone gros porteur. Mais attention à ceux que la discipline intéresse, la législation est extrêmement rigoureuse : pour les professionnels comme Louis, licence de télépilote de drone obligatoire, déclaration de niveau de compétences, tenue d'un manuel d'activités particulières et



bien sûr assurance. A partir de là, ne comptez pas faire voler votre drone n'importe où! La déclaration de vol, notamment auprès de la Préfecture, est indispensable.

L'avenir sourit aux drones. Si l'utilisation loisir est importante, la vocation professionnelle se développe : l'agriculture, la sécurité, l'industrie, le sauvetage en mer... Plus original : des drones qui défilent ornés de sacs à mains pour une célèbre marque ou ceux qui, illuminés, assurent un magnifique spectacle de lumières en Chine. Plus « localement », un grand merci à Louis WIEDENHOFF qui nous offre tout simplement la couverture de notre journal et pour tout renseignement n'hésitez pas à le contacter au : **06 72 81 78 08.**





JMB - MS Multi-services

JEAN-MARC BASS

Travail soigné à petits prix

Electricité - Plomberie - Carrelage - Espaces verts Entretien piscine - Menuiserie - Maçonnerie Métallerie - Placoplâtre - Peinture - Logistique

2 Lotissement Les Figourières 30190 Sainte-Anastasie jean.marc.bass@gmail.com

Portable: 07 822 835 68

SIREN: 799 215 801



Création et fabrication de mobilier. Mêlant subtilement style industriel et esprit loft





LES VŒUX EN L'HONNEUR...

... de la population

Le vendredi 12 janvier, le Maire accompagné de son conseil municipal, a convié la population aux traditionnels vœux. Après avoir fait le bilan de l'année écoulée, il a évoqué les projets de 2018 : notamment la réfection de chemins, des toitures de deux appartements communaux ainsi que le projet d'aménagement de l'Avenue du Général de Gaulle, le transfert de la bibliothèque au foyer de l'Espace Paul Maubon, le maintien ou la suppression des Temps d'Activités Périscolaires et l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme. A l'issue, il a remercié tous ceux qui s'investissent pour Sainte-Anastasie et notamment toutes les associations qui font



vivre le village. Avant de partager le verre de l'amitié, la médaille de la commune a été remise à Madame Irène MOREAU, secrétaire de Mairie, qui a pris fin Janvier une retraite bien méritée.

... et du personnel communal

En présence d'élus, le Maire a reçu en Mairie le jeudi 25 janvier les employés municipaux pour la traditionnelle cérémonie des voeux. Après quelques mots de bienvenue et une pensée pour les employés souffrants ou excusés, il a notamment évoqué la dissolution du Sivu des Meyrannes, syndicat gestionnaire de la crèche communale et son transfert au syndicat mixte de Leins-Gardonnenque ; il a également exposé la volonté de voir aboutir, au plus tôt, le projet d'un nouvel atelier municipal qui permettra de mettre à la disposition des agents techniques de la commune des installations plus fonctionnelles. Après avoir présenté le nouveau secrétaire de mairie à ses collègues de travail, il a tenu à féliciter et remercier tout particulièrement les agents qui accomplissent des efforts au quotidien afin de maintenir et améliorer les services à la population. A l'issue, chaque employé a reçu un coffret cadeau et tous ont partagé, dans la bonne humeur, un moment de convivialité qui a clôturé cette sympathique réception.



SAINTE-ANASTASIE FÊTE SES AÎNÉS

Gilles TIXADOR et son conseil municipal, fidèles à la coutume, avaient convié le samedi 20 janvier les « jeunes de plus de 65 ans » à ce traditionnel repas.

Il a souhaité la bienvenue à tous et a eu un petit mot pour chacun, passant de table en table. Plus qu'un simple repas, c'est le plaisir d'être ensemble, le plaisir d'échanger. L'ambiance chaleureuse doit beaucoup à la prestation de l'orchestre « La Belle Epoque » avec ses trois musiciens (cuivre, accordéon, synthé'). Mais il faut bien l'avouer, la « Perle » de cet ensemble musical, c'est leur chanteuse « Gensy ». Tu as une belle voix, ton jeu de scène est éloquent et a été fortement apprécié! Les danseurs, avec le madison, n'ont pas pris une ride et s'en sont donnés à cœur joie...

Avec beaucoup de malice et d'efficacité, notre photographe anastasien n'a manqué aucun cliché marquant de cet après-midi.

Même les bonnes choses ont une fin...

Souhaitons à tous de nous revoir et... « a l'an qué ven »!



Un aîné

SAINTE-ANASTASIE REÇOIT LA CONFÉRENCE DES MAIRES A L'ESPACE PAUL MAUBON



Le Vendredi 6 Avril 2018, les trenteneuf maires de l'agglomération de Nîmes-Métropole se sont réunis à métropole l'espace Paul Maubon. Depuis quatre

ans, la conférence des maires qui se déroule chaque mois dans une commune différente de l'intercommunalité permet au Président Yvan LACHAUD d'échanger avec les élus.





COMMEMORATION DU 8 MAI

La mémoire des victimes de la seconde guerre mondiale a été honorée en ce 8 mai 2018. En l'absence du maire hospitalisé, Madame PANAFIEU, Adjointe-au-Maire, et Monsieur MOULIN Président de la FNACA ont lu les messages officiels. Après les dépôts de gerbe, la minute de silence et la Marseillaise, la population a été conviée dans la cour de la Mairie à partager le verre de l'amitié offert par la Municipalité.

SAINTE-ANASTASIE SE MET À L'HEURE ROMAINE



L'association LEG VI Ferrata d'Arles (13) reconstituant le monde romain antique (légion romaine et monde civil) a posé son camp au Foyer de Sainte-Anastasie du 10 au 12 mai dernier afin de présenter ses ateliers civils et militaires aux habitants de la commune.

Malgré la météo peu clémente, les visiteurs et les classes maternelles et primaires ont fait le déplacement pour découvrir la médecine antique, l'archerie, la fabrication de la cotte de maille, les jeux anciens avec lesquels les enfants s'amusaient, l'écriture sur tablette de cire, l'atelier de recrutement de petits légionnaires, la fabrication des chaussures militaires et civiles et la danse antique.

Le camp s'est terminé le 12 Mai au soir autour d'un apéritif (« mulsum » vin aromatisé romain) suivi d'un repas romain à base de lentilles en présence de Monsieur le Maire et de M^{me} Poullet, Adjointe-au-Maire.

L'association remercie la municipalité pour l'accueil réservé aux membres de l'association et la mise à disposition de l'emplacement communal ainsi que Monsieur Laurent Chabaud pour la fourniture du vin de la cave de

Saint-Dézéry pour l'élaboration du mulsum. Merci également à Madame Danièle Poullet et Monsieur Rubens Euzéby

pour l'article diffusé dans le Midi Libre.

Rendez-vous est pris l'an prochain pour une nouvelle rencontre.

Pour patienter jusqu'à la prochaine date sur la commune, nous vous invitons à consulter le site de l'association: www.legio6.com pour suivre nos actualités.

Asso, LEG VI Ferrata Marc Bernasconi 11 ancienne route de St Gilles 13200 ARLES













Votre interlocutrice Patricia LEYRAL 06 20 85 71 06

TRANSACTION – ESTIMATION Recherche sur mesure... Sur rendez-vous 7j/7

Avec Immodiffusion

Cherche Midi Immobilier vous offre
la représentativité du marché local et régional!



www.immobilieruzege.com

30190 RUSSAN SAINTE-ANASTASIE

LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE

L'arrivée du prélèvement à la source au 1^{er} janvier 2019 modifiera les modalités de paiement de l'impôt sur le revenu. Le décalage d'un an entre la perception des revenus et l'impôt correspondant disparaît : en 2019, chacun paiera l'impôt sur ses revenus perçus en 2019. Maryvonne LE BRIGNONEN, directeur du projet « prélèvement à la source » à la direction générale des Finances publiques revient sur ce changement.



Quels sont les principes du prélèvement à la source ?

L'impôt sera directement prélevé chaque mois sur les revenus (salaire, pensions, revenus de remplacement, etc.) perçus par l'intermédiaire d'organismes collecteurs (employeur, caisses de retraite, pôle emploi), en fonction du taux de prélèvement du foyer fiscal. Pour les bénéficiaires de revenus fonciers, de pensions alimentaires ou issus d'activités indépendantes, l'impôt sera acquitté au moyen d'acomptes mensuels par prélèvement bancaire.

Le prélèvement à la source entre en vigueur pour le 1er janvier 2019. Comment les contribuables prendront-ils connaissance de leur taux personnalisé en 2018 ?

Pour ceux qui déclarent leurs revenus en ligne, le taux personnalisé et le montant des acomptes pour les revenus perçus sans intermédiaires (ex loyers) seront communiqués à l'issue de la déclaration en ligne. À ce moment-là, ils pourront aussi adapter leur prélèvement à la source.

Pour ceux qui déposent une déclaration de revenus « papier », le taux personnalisé et le montant des acomptes seront communiqués sur l'avis d'impôt durant l'été. Ils pourront adapter leur prélèvement à la source à compter de la mi-juillet.

Pouvez-vous nous en dire plus sur la faculté « d'adapter le prélèvement à la source » ?

Sans démarche de la part des contribuables, l'administration fiscale transmet automatiquement le taux personnalisé du foyer aux organismes collecteurs et des acomptes sont prélevés mensuellement sur leur compte bancaire pour les revenus perçus directement.

Pour faire face à certaines situations particulières, les contribuables peuvent exercer différentes options.

Les contribuables mariés ou pacsés peuvent choisir d'individualiser leur taux de prélèvement personnalisé. En cas de différence importante de revenus au sein du couple, cette option permet à chacun de voir appliquer par son organisme collecteur un taux de prélèvement représentatif de ses revenus personnels. Cette option ne modifie pas le total des prélèvements, elle les répartit différemment.

Les salariés peuvent choisir de ne pas transmettre leur taux personnalisé à leur(s) employeur(s). Un taux non personnalisé correspondant à leur niveau de rémunération est alors appliqué. Ce taux est défini dans la grille de taux fixée par la loi de finances et est similaire à celui applicable à un célibataire sans personne à charge. Dans la très grande majorité des cas, ce taux sera supérieur au taux personnalisé et les sur-prélèvements éventuels seront remboursés l'année suivante par l'administration fiscale. Si le choix de cette option entraîne un prélèvement moins important que celui qui aurait dû être payé avec le taux personnalisé, le contribuable devra régler chaque mois le complément directement à l'administration fiscale.

Ceux qui perçoivent des revenus sans intermédiaire peuvent choisir de payer leurs acomptes sur un rythme trimestriel et non mensuel.

Quelles sont les conséquences pour les personnes non imposables?

Le prélèvement à la source ne change rien pour les non imposables 1. Ils n'auront aucun prélèvement et ce, quelle que soit la source de leurs revenus.

Le prélèvement à la source met-il fin au dépôt de la déclaration de revenus ?

Une déclaration de revenus devra toujours être déposée annuellement. Elle permettra pour chaque foyer fiscal, de déterminer son taux de prélèvement personnalisé et de faire le bilan de l'ensemble de ses revenus et de ses dépenses ouvrant droit à des réductions ou crédits d'impôt. Par exemple, la déclaration des revenus 2017 servira de base au calcul du taux personnalisé appliqué aux revenus en 2019.

Qu'adviendra-t-il des revenus perçus 2018?

Le principe est le suivant :

- l'impôt normalement dû au titre des revenus courants entrant dans le périmètre de la réforme perçus en 2018 sera annulé ;
- les revenus exceptionnels par nature et les revenus hors du champ de la réforme resteront imposés (ex : prestation de retraite servie sous forme de capital, rupture de contrat de travail d'activité, etc.)

Le bénéfice des dépenses faites en 2018, ouvrant droit à des réductions et crédit d'impôt est -il conservé ?

Oui, le bénéfice des dépenses ouvrant droit à des réductions et crédits d'impôt est maintenu. Dans le cas général, l'avantage fiscal correspondant sera restitué aux contribuables par l'administration à l'été 2019.

Par ailleurs, les contribuables qui ont bénéficié en 2018 d'un crédit d'impôt « service à la personne » (frais de garde des enfants de moins de 6 ans et emploi à domicile), recevront un acompte de 30 % au premier trimestre 2019 et le solde à l'été 2019.

Retrouvez plus d'informations sur les sites www.prelevementalasource.gouv.fr et www.impots.gouv.fr et au 0 811 368 368 (service 0,06 €/min+prix appel°)









Remise en place de la semaine de 4 jours dès la rentrée 2018

Comme évoqué dans ce même bulletin il y a un an, l'organisation de la semaine scolaire de nos petits écoliers a été maintenue sur 4 jours et demi pour l'année scolaire qui vient de s'achever. La question d'un retour à la semaine de 4 jours avait été évoquée dès mars 2017 en Conseil d'école. Finalement en juin 2017, la communauté éducative dans son ensemble (les représentants des parents d'élèves, enseignants et élus de la commune) avait voté le maintien du dispositif pour l'année scolaire 2017/2018. En effet, de nombreuses incertitudes existaient à ce moment-là quant aux conditions de mises en œuvre de la semaine de 4 jours. La commune avait alors proposé d'organiser une concertation l'hiver suivant sous la forme d'un référendum ou d'une enquête destinée aux familles afin de connaître les avis de tous et les besoins, le cas échéant, en matière d'accueil des enfants le mercredi.

Début 2018, le comité de Pilotage des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) composé d'élus de parents d'élève, d'enseignants et d'élus municipaux, s'est réuni pour discuter des rythmes éducatifs. Une enquête a alors été construite pour recueillir l'avis des familles concernant une réorganisation des temps scolaires sur 4 jours ainsi que leurs besoins en matière d'accueil le mercredi.

90 familles, représentant 124 enfants, ont répondu à cette enquête (hors CM2 et futurs PS) soit une réponse pour 92% des enfants de l'école, ce qui constitue une très forte participation. 83% des familles représentant 84 % des enfants se sont prononcées pour la remise en place de la semaine de 4 jours. Le Conseil d'école réuni le 9 mars 2018 a pris acte des résultats de l'enquête et a suivi l'avis majoritaire des familles. La commune a donc déposé une demande de dérogation pour remettre en place la semaine de 4 jours dès la rentrée 2018 auprès des administrations compétentes en s'appuyant sur ce travail de concertation.

Ouverture d'un centre de loisirs le mercredi en période scolaire :

La commission municipale petite enfance a analysé les autres réponses de cette enquête concernant les besoins en matière de garde. Elle a décidé de poursuivre les démarches pour l'ouverture d'un centre de loisirs le mercredi en période scolaire afin de répondre aux besoins des familles (27 intéressées représentant potentiellement 39 enfants). Ces dernières ont été sollicitées pour confirmer la pré-inscription de leurs enfants à cette nouvelle activité centre de loisirs et club plein air qui démarrera en septembre. Il s'agit de bien évaluer le nombre de places nécessaires sans sous-dimensionner ou sur-dimensionner le dispositif. L'objectif de la municipalité est bien sûr de proposer un nouveau service qui répond aux besoins des familles dans un souci d'équilibre financier. Ce centre de loisirs sera installé à l'école (cantine, classes, BCD, dortoir pour les plus petits et installations sportives). Le nombre de places disponibles est donc proche des besoins remontés par les familles qui se sont manifestées. La responsabilité de ce centre de loisirs est confiée à Stéphanie Girard qui termine actuellement sa formation BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur) et qui a commencé à prendre les inscriptions.

Les démarches administratives auprès de la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Gard) et de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) sont nombreuses dans ce type d'ouverture et seront validées en cours d'été par les différents services. Les familles auront le choix de réserver le mois précédent soit des journées complètes soit des ½ journées avec ou sans repas. La dernière option concernera le club plein air du mercredi après-midi animé par Gilles Vergnes. En effet, dans cette enquête, 22 familles représentant 24 enfants s'étaient dites intéressées par ces activités autour du territoire tous les mercredis ou un mercredi sur 2. Au programme : escalade, spéléologie, via ferrata randonnées en Garrigue, courses d'orientation, tir à l'arc, street hockey, crosse canadienne et boxe française... en fonction des conditions météorologiques.







Organisation de la semaine en période scolaire :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h30-9h00	Accueil périscolaire matin Accueil périscola		iscolaire matin		
9h00 - 12h00	enseignement		CENTRE DE LOISIRS (8h00- 18H00)	enseignement	
12h00- 13h30	Pause méridienne			Pause méridienne	
13h30 - 16h30	enseignement			enseignement	
16h30 -18h30	Accueil péris	scolaire soir		Accueil périscolaire soir	

Une petite révolution du côté de la vie scolaire :

Depuis déjà plusieurs mois, la commune mène une réflexion sur un portail communal vie scolaire afin de faciliter la communication entre les familles et les services de la vie scolaire et de limiter les temps de gestion. Chaque famille accédera à son propre espace sécurisé via un identifiant et un mot de passe qui lui seront attribués par la commune. Ainsi chacun pourra se connecter (en tenant compte des délais) pour réaliser ses réservations et paiements par Carte Bancaire de cantine et centre de loisirs, ses paiement d'accueil périscolaires, consulter ses factures et avoirs, lire les informations transmises et mettre à disposition ou à jour des documents tels vaccins, certificats médicaux... In fine, ce portail famille permettra à chacun de s'organiser sans se soucier des horaires d'ouverture. Bien sûr les parents non équipés pourront toujours venir à la cantine réaliser les réservations et les paiements par chèque ou liquide auprès du régisseur le matin de 8h à 9h.

Du côté de l'école :

Depuis plusieurs années les effectifs de l'école sont en baisse. Le 24 avril dernier, nous avons appris en une du Midi Libre, la fermeture d'une des classes de notre école. En effet, le dédoublement des classes de CP puis CE1 dans les zones prioritaires entraîne une réorientation des postes de professeurs des écoles vers ces zones. La classe de CE1 ferme donc.

Depuis, 13 inscriptions non prévues par l'état civil sont enregistrées pour notre école en maternelle et élémentaire (emménagements). Il faut ajouter les enfants de PS de Dions qui n'ont pas pu être accueillis à La Calmette, faute de places disponibles. Un comptage sera réalisé le jour de la rentrée pour la réouverture ou non de la classe fermée. La prochaine rentrée sera donc marquée par la mise en place de doubles niveaux sur toutes les classes pour répartir les effectifs. Les classes de maternelle se situeront dans le bâtiment de maternelle. Seuls quelques élèves de GS rejoindront les élèves de CP dans le bâtiment d'élémentaire. Toutes les classes d'élémentaires seront regroupées dans le bâtiment central. La classe sous la cantine sera donc libre et sera affectée au fonctionnement du centre de loisirs.

Au revoir aux enseignants :

Après plusieurs années d'enseignements dans notre école M^{mes} Béchard, Pujante et Savry vont partir vers de nouveaux projets. Nous les remercions pour tout le travail d'apprentissage réalisé auprès des enfants de la commune pendant toutes ces années et nous leur souhaitons tous nos vœux de réussite.

Lors de la dernière rentrée, Mmes Taddéi, Imbert et Schoenmaeker rejoignaient l'équipe pédagogique pour une année scolaire, nous leur souhaitons également une bonne continuation dans leurs nouvelles fonctions.

Blandine PANAFIEU, Adjointe-au-Maire en charge des affaires scolaires









L'atelier patrimoine sur le thème de Baume Latrone monté dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires

Lors de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires en 2014, un projet éducatif territorial a été déposé par la commune. Parmi les points essentiels figurait la situation exceptionnelle de Sainte-Anastasie dans les Gorges du Gardon. La transmission aux enfants de la connaissance de ce territoire afin d'en assurer sa préservation était donc un axe très fort de cette organisation.

Travaillé avec Sainte-Anastasie Patrimoine, le 1er projet déposé dans le cadre du projet développement durable de Nîmes Métropole en 2017 avait 2 objectifs :

- Permettre aux enfants, aux citoyens de demain, de découvrir et protéger ce territoire tout en favorisant l'accès au plus grand nombre à des activités culturelles en s'appuyant spécifiquement sur la richesse locale. Une visite du Muséum d'histoire naturelle de Nîmes et la participation à l'atelier préhistoire étaient prévues. Puis une analyse des documents et témoignages pour préparer la réalisation de la fresque représentant les peintures rupestres de la grotte.
- Intégrer le travail des enfants dans une manifestation culturelle grand public destinée à la population locale au travers d'une exposition et d'une conférence sur la grotte de Baume Latrone.

Ce projet n'a malheureusement pas été retenu car il ne créait pas d'activité au sens économique du terme.



La commune a cependant décidé d'initier ce projet au travers de l'atelier patrimoine pour les enfants dans le cadre des TAP. Le réseau de Sainte-Anastasie Patrimoine a été précieux pour trouver un animateur pouvant diriger les agents pour cet atelier à la fois artistique et culturel. Patricia Lopez, restauratrice du patrimoine et formatrice a dirigé cet atelier du jeudi après-midi durant huit semaines avec 22 enfants. Les enfants ont dans un 1^{er} temps travaillé sur les documents existant : dessins, photos, films et témoignages. Ils ont ensuite appris les techniques picturales indispensables à la réalisation de la fresque : dessins puis utilisations de pigments naturels. Mammouths et félins occupent une place importante tout comme les mains des hommes de l'époque qui ont servi à la réalisation

des peintures dans la grotte. Nos petits artistes en herbe ont également dessiné leurs propres mains symbolisant ainsi le lien entre ce passé préhistorique et l'époque d'aujourd'hui sur notre territoire.





du patrimoine à la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Ils sont remontés à la surface avec des étoiles plein les yeux.

Leur fierté était donc réelle de dévoiler les 3 panneaux réalisés durant cet atelier sous les yeux de leurs parents, animateurs qui les ont encadrés durant la réalisation de ce beau projet, habitants, enseignants et élus de la commune présents. La fresque orne donc désormais les murs de notre belle école.

Après avoir présenté ce projet aux services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, Mr Marchesi, conservateur régional adjoint de l'archéologie, a autorisé, sous conditions d'encadrement très strictes, l'ouverture de la grotte de la Baume Latrone à titre exceptionnel. Ainsi, le jeudi 15 février 2018, 16 des 22 enfants ayant participé, accompagnés de spéléologues diplômés d'état ont eu la chance d'entrer dans la grotte de Baume Latrone. Ils ont pu admirer ces peintures préhistoriques et écouter les explications averties de Philippe Galant, agent spécialisé dans le milieu souterrain chargé de la protection



La commune tient à remercier pour leur implication dans ce projet : Sainte-Anastasie Patrimoine : Jean Minier et Josiane Robert, Brigitte Azémar et les spéléologues Romain Turgné, Gilles Vergnes et Emeline ainsi que les Services de la DRAC : Mrs Marchesi et Galant ainsi que les partenaires des TAP : DDCS, CAF et Inspection Académique.

Blandine PANAFIEU

Adjointe-au-Maire en charge des affaires scolaires







Les CM2 apprentis reporters

Dans le cadre de leur participation à un concours sur le patrimoine, les élèves de CM2 de l'école ont rédigé un minijournal de quatre pages, soumis à un jury national. Le thème de cette année étant «animalité et patrimoine», ils ont tout naturellement évoqué les Gorges du Gardon et notamment les nombreuses chauves-souris qui les peuplent. Il faut dire qu'ils ont eu la chance de rencontrer un spécialiste, Martin Picart, qui travaille justement sur les chiroptères au Syndicat mixte des gorges du Gardon. Entre leur visite du site et la venue de ce dernier, ils avaient donc beaucoup

de matière à exploiter.



Et comme on ne s'improvise pas journaliste, ils ont également reçu un petit coup de pouce de Muriel Duny, journaliste professionnelle au Républicain d'Uzès et parent d'élève de l'école. Elle est venue le 19 mars passer l'après-midi avec eux pour leur prodiguer astuces et conseils pour la rédaction de leurs quatre articles.

Les élèves ont ensuite rédigé leurs textes par groupe de 4 ou 5. Le résultat s'annonce prometteur et nul doute que le jury saura apprécier l'impressionnant travail conduit par ces élèves entre novembre et fin mars.

Des malles pour tout savoir sur l'eau



Le Vendredi 01 juin, des représentants de la société VEOLIA sont venus à l'école primaire pour remettre aux enfants de CE2, CM1 et CM2, pour lesquels l'eau est au programme, deux malles pédagogiques.

Dotées d'un contenu approprié (flacons, sable, gravier, livret, affiche...), ces malles permettront aux écoliers de réaliser une quinzaine d'expériences autour des propriétés et du cycle de l'eau.

ainsi, de façon ludique, un enseignement concret qui s'inscrit dans les actions d'éducation et de sensibilisation à l'environnement. En présence de M^{me} TADDEI, Directrice de l'Ecole, des institutrices des classes concernées, de Madame MARTIN du Service Eau et Assainissement de Nîmes-Métropole, Gilles TIXADOR a proposé, dans la continuité de cet enseignement, l'organisation d'une visite du

réservoir et/ou de la station d'épuration situés sur notre commune.



Les futurs collégiens à l'honneur

Le mercredi 6 juin, les enfants de CM2 de notre école, accompagnés de leurs parents, de leurs enseignantes et de Madame TADDEI, directrice ont été reçus en mairie par le Maire et les élus en présence de Madame FABRE, Conseillère pédagogique.

Après leur avoir souhaité la bienvenue, Gilles TIXADOR et Blandine PANAFIEU, Adjointe-au-Maire, ont remis à chaque futur collégien une calculatrice, outil indispensable figurant sur la liste des fournitures scolaires des classes de 6ème.

A l'issue et après la traditionnelle photo souvenir sur les marches de la mairie, tous ont pu profiter de quelques rafraîchissements.







ENTRE GOURMANDISE ET JOUR DE FÊTE, CA BOUGE À LA CRÈCHE 1,2,3 SOLEIL !!!

Galette des rois

Ils avaient fière allure nos petits rois et reines en ce jour du 11 Janvier 2018 après s'être régalés d'une bonne galette pétrie de leurs mains.

Ils sont rentrés chez eux, leurs petites frimousses de monarque surplombées d'une couronne colorée fabriquée par leurs soins.





Carnaval

Un défilé de rire et de couleur a marqué cette journée du mois de Mars. Déguisés et maquillés, petits et grands ont dansé sur des rythmes







Pâques

Parfois plus que le chocolat, ce que les enfants adorent à Pâques c'est la chasse aux œufs! Malgré le mauvais temps, les petits se sont amusés à chercher les œufs cachés avec malice par l'équipe, dans la structure.

Mais la crèche c'est aussi du jardinage, de la peinture, bien manger et se reposer !!!



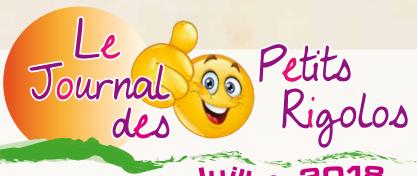




L'équipe 1,2,3 Soleil

En 2017, Henri, réparateur amateur, a passé plusieurs heures de son temps pour redonner un nouveau souffle aux jouets mis à mal par nos petits diablotins de la crèche.

Grâce à sa patience et son savoir-faire, des jouets ont retrouvé vie !!! Merci à lui...



Juillet 2018

Les enfants ont décidé, cette année, de rebaptiser leur journal, il s'appelle donc : « Le journal des petits rigolos »

Pendant ces 4 années, tous les animateurs extérieurs ou municipaux ou encore bénévoles ont formé une équipe pour la réalisation de ce projet éducatif. Chaque personne a été indispensable au bon fonctionnement et à la réussite de ce dispositif. Rapidement, un lien s'est créé entre les enfants et les animateurs. Les enfants ont d'ailleurs réinvesti l'école différemment le jeudi aprèsmidi et ont eu plaisir à se retrouver pour partager des projets, des initiations et tout simplement du bon temps tous ensemble. Ils ont appris à s'écouter, à avancer ensemble dans un objectif commun. Les objectifs du projet éducatif territorial mis en place par la commune en 2014 étaient de permettre aux enfants d'accéder à diverses activités artistiques, culturelles, sportives et de découvrir leur territoire mais également de mieux vivre ensemble, ils ont donc été bien remplis durant ces 4 années dans une atmosphère de détente et de bonne humeur.

L'aventure TAP s'est terminée à la fin de l'année scolaire, mais une nouvelle aventure commencera à la prochaine. La commune tient à remercier toutes les personnes et associations qui se sont investies dans la réalisation et la réussite de ce projet.

Stéphanie GIRARD, Coordinatrice TAP

Qu'est-ce tu préfères aux C.A. 9?

Kenann: Moi, j'aime jouer, j'adore faire le lapin de Pâques.

Clément : Je ne sais pas.

Clarence: J'ai bien aimé le jardinage et le muguet.

Marcus: J'aime les activités. Tom 8 J'aime jouer. Romane 8 J'aime surtout jouer.

Emma 8 Moi aussi j'aime jouer et j'aime bien écouter les histoires.













Les enfants de dogenne Tection, avec Karine, ont réalisé tout au long de l'année des activités sur différents thèmes et fêtes qu'ils ont pu emporter chez

eux. Les enfants étaient ravis de retrouver PAT tous les jeudis après-midi. PAT est une marionnette qui était seulement là le jeudi après-midi pour permettre aux enfants de repérer ce moment à l'école sans la maîtresse.



Karine





Les grandes sections ont pu faire cette année de très belles productions sur différents thèmes :

Halloween • Noël • La chandeleur • Mardi gras • Les fêtes des mères et des pères.

Ils ont aussi fabriqué de jolis objets en rapport avec les saisons et c'est avec fierté qu'ils les ont ramenés chez eux. Comme ils sont plus grands et donc plus autonomes, il y a eu des jeudis où ils ont fait les mêmes activités que les CP/CE1 (entre autres, les jeux collectifs). Même si au début ils étaient timides, la cohabitation s'est très bien déroulée!









Cette année il y a eu beaucoup de changements. Nous avons eu de nouvelles

Nous avons eu de nouvelles activités et de nouveaux animateurs qui nous ont fait découvrir, au cours de tous ces jeudi après-midi de TAP, leur savoir faire.







Quelles activités avons-nous eu cette année ?

L'initiation Escalade et spéléologie a été renouvelée cette année avec un nouvel animateur : Gilles Vergne. Les années précédentes, seulement les CM2 ont pu faire la spéléologie. Cette année, les enfants jusqu'au CE1 auront eu la chance de pratiquer cette discipline.



En parallèle à l'initiation Escalade, il y a eu l'atelier Art et patrimoine animé par Patricia



Lopez. Cet atelier a permis aux enfants, par différentes méthodes, de reproduire des dessins préhistoriques sur des panneaux en bois. M^{me} Azemar, une maman bénévole, l'a secondée dans ce projet.



Ces deux précédentes activités ont engendré une sortie spéléologie à la grotte de Baume-Latrone au Castellas avec seize enfants encadrés par le

conservateur de la DRAC et des spéléologues diplômés d'état.



Cennis badminton animée par Julien Farat s'est déroulée toute l'année au grand plaisir des enfants. Des petits tournois ont même été organisés.



Cécile Farat a initié les filles à la grand danse. C'est avec de la musique entraînante que les enfants ont montré leurs capacités à se contorsionner sous l'œil attentif de Cécile. A la fin de l'année, quelques garçons se sont inscrits à cette activité...

Et comme d'habitude, il y a eu les ateliers:

- création de différents objets que les enfants ont ramenés chez eux,



Remerciements

<u>Animateurs extérieurs</u>: Arnaud Chevalier (escalade)-Farat Julien (tennis, badmington)-Farat Cécile (gym, danse)-Lopez Patricia (art et patrimoine)-Gilles Vergne (escalade, spéléologie)

M^{me} Azemar Brigitte qui a secondé Patricia Lopez pendant l'activité art et patrimoine et qui a été accompagnatrice à la grotte de Baume-Latrone.

Agents techniques Mairie : Thérèse Serre (PS)-Karine Brun bellet (MS)-Michelle Robert (GS)-Sandrine Girr-Nora Bondet-Houet Marcelle-Gibert Laurence-Pillon Magali

Nous remercions aussi les personnes qui ont accompagné les enfants à la sortie grotte de Baume-Latrone (Philippe Galant conservateur spécialisé en milieu souterrain à la DRAC, Romain Turgné spéléologue diplômé d'Etat, Jean Minier Sainte-Anastasie Patrimoine, Brigitte Azema, Gilles Vergne, Patricia Lopez et Blandine Panafieu) et la Mairie de Sainte-Anastasie.

Bilan de 4 années de TAP en quelques chiffres :

- 144 jeudis d'activités.
- 92 à 120 enfants de maternelle et primaire inscrits chaque année pour les activités du jeudi après-midi.
- 30 activités différentes proposées durant ces 4 ans aux enfants de primaire : arts, cultures, initiations sportives, activités ludiques, manuelles ou citoyennes.
- des après-midis adaptés au rythme des enfants de maternelle avec un temps de repos en début d'après-midi puis des activités manuelles, artistiques et des jeux de motricité.
- 35 animateurs municipaux, extérieurs ou bénévoles qui ont fait vivre aux enfants ces ateliers et ont transmis leur savoir-faire.

Blandine PANAFIEU,

Adjointe-au-Maire en charge des affaires scolaires



REGISTRE DE VIGILANCE DU PLAN CANICULE : INSCRIVEZ-VOUS!

La loi 2004-626 du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap prévoit la mise en place d'un dispositif de veille et d'alerte. Elle institue dans chaque département un plan d'alerte et d'urgence au profit des personnes âgées et des personnes handicapées en cas de risques exceptionnels.

Ainsi, le plan canicule permet d'organiser un processus temporaire de suivi des personnes particulièrement sensibles lors des épisodes de fortes chaleurs et de canicules. Il comporte plusieurs niveaux en fonction des conditions météorologiques locales. C'est le préfet du Gard qui décide du déclenchement du plan canicule et des modalités de son application.

Le registre de vigilance du plan canicule, déjà disponible en mairie, doit être mis à jour. Lors du déclenchement du plan canicule par la Préfecture, la Mairie contactera directement par téléphone les personnes inscrites sur ce registre ; cela permettra de s'assurer de leur bonne santé, de leur répéter les gestes à adopter et de signaler toute personne dans une situation de fragilité.

Si vous vivez à votre domicile et avez 65 ans et plus ou si vous avez 60 ans et reconnu(e) inapte au travail ou handicapé, INSCRIVEZ-VOUS!



En période

La demande d'inscription peut-être réalisée par la personne concernée ou une personne de son entourage. Cette inscription est strictement confidentielle et modifiable. Seules les personnes habilitées y ont accès. L'ensemble des renseignements donnés par les personnes souhaitant figurer sur ce registre peut être modifié. Les personnes ne souhaitant plus y figurer peuvent en demander leur radiation par courrier à la mairie.

,
FICHE D'INSCRIPTION NOMINATIVE SUR LE REGISTRE CANICULE
FICHE À RETOURNER OU À DÉPOSER EN MAIRIE
PERSONNE CONCERNEE PAR LA DEMANDE :
Nom et prénom
DATE DE NAISSANCE
ADRESSE 30190 SAINTE-ANASTASIE
TÉL PORT
PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE :
Nom et prénom
TÉL PORT
QUALITÉ:

LE CASTELLAS » RECOIT SES ANNONCEURS PUBLICITAIRES

Les annonceurs publicitaires du journal municipal « Le Castellas » étaient à l'honneur le vendredi 09 février en Mairie. C'est en effet pour les remercier de leur soutien et de leur confiance que Gilles TIXADOR les a réunis au cours d'une réception. Après avoir présenté l'équipe de réalisation du journal, il a souligné l'importance de leur contribution qui permet au journal d'être exclusivement financé par les recettes publicitaires. A l'issue, tous ont partagé un long moment de convivialité autour du verre de l'amitié très apprécié de tous et qui a permis aux divers partenaires présents de faire connaissance.





Le chemin Urbain V

Long de 329 kilomètres, il a été créé par Jean Paul Peytavin. C'est un itinéraire tracé autour de la vie et de l'œuvre de Guillaume Grimoard, qui est devenu pape sous le nom d'Urbain V en 1362. Il démarre dans l'Aubrac au niveau de Nasbinals, traverse les Causses, le Mont Lozère, les Gorges du Tarn, les Cévennes, les Garrigues Gardoises et la Vallée du Rhône pour finir en Avignon au Palais des Papes.

Sur son parcours, pas moins de 4 sites inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco : Les chemins de Saint Jacques de Compostelle (GR 65), les Causses et Cévennes, le Pont du Gard et

l'ensemble épiscopal en Avignon dont le palais des papes et le Pont d'Avignon.

Cet itinéraire a la particularité de traverser notre commune. En venant de Saint-Chaptes, il passe à Aubarne (chemin des Gours), à Vic et rejoint Blauzac, Malaïgue...

Une belle occasion pour nous d'en découvrir une partie ou pourquoi pas de le parcourir dans son intégralité...

Une échappatoire au monde de la vitesse, un retour sur soi aux multiples bienfaits...

Une belle opportunité pour se couper de nos habitudes et se découvrir une âme itinérante...

Pour finir, deux citations de Pierre Rabhi, auteur de « Vers la sobriété heureuse » entre autres ouvrages :

- « La beauté de la nature est une nourriture pour l'âme et pour l'esprit. »
- « Le rapport à la nature est une bénédiction, un temps de guérison et de jubilation tranquille si régénérateur. »

Marylin MERLE-MOINET

Pour tout renseignement

Chemin Urbain V - 11 rue d'Aigues Passes 48000 Mende 07 82 84 48 38 – 09 72 89 80 67

Mail: chemin.urbain.v@gmail.com

Site internet: www.randonnee-urbain-v.com





Photo M. Jean-Paul Peytavin

Lancement d'un atelier mosaïque

Après une année bien riche en réalisations sous les conseils bienveillants de Jean-Marie Ferring, vannier à la Grand Combe, un nouvel atelier vous sera proposé à la rentrée 2018/2019 : l'embellissement des jardinières communales par la mosaïque.

Cet atelier est accessible à tous à partir de 5 ans et aura lieu une fois par mois à la demi journée (9h - 11h45 ou 14h15 - 17h), il sera gratuit.

Pour tout contact ou renseignement complémentaire :

04 66 04 17 79 ou 06 10 91 08 82.

AVIS : Nous récupérons avec joie vos restes de faïences salle de bain, cuisine même cassées pour cet atelier. Par avance, merci.

Marilyn Merle Moinet





LES COMPTEURS LINKY

Comme toutes les communes, SAINTE-ANASTASIE est concernée par le souhait de la société ENEDIS de vouloir remplacer petit à petit l'ensemble des compteurs électriques par une nouvelle génération d'appareils « communiquants » permettant la collecte de données à distance. Outre les diverses informations que pourra acheminer le « LINKY » vers l'opérateur, il semblerait que l'un des buts recherchés soit également la suppression des agents effectuant les relèves au domicile des abonnés. Courant 2017, j'ai été interpellé par nombre d'entre vous désirant connaître la position que

la municipalité allait donner à notre collectivité vis-à-vis de la généralisation programmée de ces nouveaux compteurs sur notre territoire communal. Sollicitée, la mairie a mis à disposition notre foyer communal afin que le collectif « anti-Linky » créé par des habitants de Sainte-Anastasie puisse organiser une réunion d'information le 17 avril 2018. Pour que l'ensemble des personnes présentes puisse obtenir, lors de ce débat, des informations à charge mais aussi à décharge, Monsieur Patrick Daignes, Conseiller municipal, a demandé à ENEDIS l'intervention de techniciens. Cette opportunité n'a pas été saisie par le fournisseur d'énergie. Tout comme un très grand nombre d'entre vous, vos élus n'ayant pas les connaissances techniques leur permettant de se prononcer sur les risques potentiels que peut présenter ce nouveau type de matériel, le recours à la prise d'un arrêté municipal ne semble pas être pour l'instant la solution à privilégier. Toutefois la majorité des élus souhaiterait l'intervention de techniciens de la société ENEDIS à l'occasion d'une réunion du conseil municipal afin de mieux comprendre les motivations de ce changement de matériel mais également les explications techniques qui permettront de répondre aux inquiétudes légitimes de certains de leurs concitoyens. La rédaction d'un moratoire, voté par le conseil municipal, apparaît dans l'immédiat comme la réponse la plus adaptée dans l'attente du positionnement des services de l'Etat sur ce sujet. La mairie a reçu une pétition et nombre de courriers recommandés d'abonnés refusant l'installation d'un compteur LINKY auxquels une réponse sera adressée.

Le Maire, Gilles TIXADOR

LA LAME À NEIGE



mieux l'accès aux différents quartiers permettant également le passage de véhicules de secours le cas échéant.



LES ILLUMINATIONS

Depuis quatre ans, notre commune assure la pose et la dépose de ses illuminations de Noël grâce à un partenariat avec la société APEX. Une nacelle est utilisée afin de permettre aux bénévoles de réaliser cette opération en toute sécurité. En 2017, outre les habitués, Denis PELEGRIN et Laurent CHABAUD, deux nouveaux et jeunes bénévoles ont participé à cette opération dans la bonne humeur. Rompus à la manipulation de ce type d'équipement, c'est Aurélien DEHAUSSE et Sébastien GALIGANI qui ont assuré les travaux aériens. Lors de l'opération de démontage,

leur rapidité d'éxécution leur a même laissé le temps de procéder à l'élagage de quelques branches basses qui gênaient le passage de camions rue du Castellas. Un grand merci pour leur investissement.

L'AIRE DE JEUX Une aire de jeux pour enfants est un lieu important dans un village. Eveil, rencontres, sociabilisation... si l'aire de jeux est un lieu d'épanouissement, elle est aussi un lieu à risques. Comme pour tout équipement public, une visite périodique doit être effectuée par un bureau de contrôle. Le rapport de visite de notre installation, située sur l'avenue du 19 mars, relève plusieurs points qui ne correspondent pas à la réglementation en vigueur et la municipalité a donc pris la décision, pour des raisons de sécurité et de responsabilité, de fermer momentanément cette aire de jeux.







« CA SE PASSE CHEZ NOUS! »

Notre municipalité a initié un petit marché sur la place de Russan tous les jeudis matin. Il permet à ceux qui ne peuvent ou veulent se déplacer de pouvoir faire quelques achats. Il permet également à ceux qui sont disponibles en semaine de se rencontrer, d'échanger ou simplement de faire connaissance tout en participant à la vie de notre commune. Les commerçants vous attendent donc avec impatience tous les jeudis. Soyez aux rendez-vous!



LE CERCLE GÉNÉALOGIQUE GARD LOZÈRE (CGGL)

Le CGGL vient d'effectuer le relevé des registres d'état civil de Sainte-Anastasie. La liste des naissances, mariages et décès de la commune de 1793 à 1942 sera bientôt disponible en mairie. Les personnes désirant réaliser leur arbre généalogique pourront venir consulter le relevé.

Le CGGL est une association loi 1901 qui regroupe des amateurs de généalogie bénévoles, qui numérisent les registres d'état civil dans les mairies du Gard et réalisent des tableaux Excel par ordre alphabétique afin de faciliter les recherches des généalogistes.

Ainsi, les registres originaux d'état civil sont protégés car il n'est plus nécessaire de les consulter pour avoir les renseignements sur les naissances, mariages et décès de la commune.

Le CGGL tient une permanence chaque lundi de 14h30 à 17h30 au 1^{er} étage de l'ancienne poste à Cardet 30350 (sauf jours fériés et juillet, août).

Le CGGL dispose d'un site internet « association.cggl.fr » sur lequel les adhérents peuvent poser des questions et consulter les tables décennales des mariages.

La présidente est Françoise REDON, tél. 04 66 75 29 29.





UN ESPACE A LIVRES SUR LA PLACE DE RUSSAN

Comme vous avez pu le constater, depuis fin janvier, un espace à livres est installé sur la place de Russan. Il s'agit à l'origine d'un frigidaire qui a fait l'objet d'une remise en état par Marylin Merle-Moinet.

Le principe est simple : Vous pouvez prendre ou déposer en toute liberté et gratuitement des livres ou des magazines ; un seul impératif : que ceux-ci soient en bon état ! Les ouvrages peuvent être destinés aux adultes ou aux enfants.

Ces espaces à livres se multiplient en Europe. Ils sont basés sur le principe de l'échange, du partage et du respect. Une jolie manière d'encourager la lecture!

INTERDIT... NE BRÛLEZ PLUS VOS DECHETS VERTS A L'AIR LIBRE!

- **Les déchets verts : feuilles, tonte de pelouse, de haies, résidus de jardinage, fleurs fanées...
- ****Pourquoi ?** : au delà des troubles de voisinage, nuisances olfactives, allergies, fumées, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants toxiques pour l'homme et l'environnement.
- **Risques : incendie, gène, pollution, contravention (une contravention de 450 € peut être appliquée en cas de non-respect)

Une Solution : déposez vos résidus verts à la déchetterie!



LES RIVERAINS DOIVENT OBLIGATOIREMENT ÉLAGUER les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons et la visibilité. Les maires sont fondés, au titre de leur pouvoir de police, à exiger des propriétaires qu'ils procèdent à l'élagage des plantations riveraines d'une voie publique. La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait en raison de la violation des dispositions relatives aux plantations en bordure d'une voie publique. La mairie peut faire procéder aux travaux d'office aux frais du riverain, après mise en demeure par lettre recommandée avec AR et restée sans effet.

RAPPEL SUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Tous les points lumineux de notre commune (poteaux, consoles et armoires) bénéficient d'un étiquetage effectué en 2015-2016 par la société SPIE. Grâce à cette démarche, il est possible de les localiser précisément et effectuer ainsi leur réparation en cas de panne. Aussi, avant d'appeler la Mairie pour signaler un dysfonctionnement, merci de relever les références mentionnées sans oublier de préciser si la panne est totale ou intermittente.





PRIVONS-LE D'EAU...!

Le « Moutique Tigre » a colonisé le Languedoc-Roussillon.

Conseils **PREVENTION**: la femelle du « tigre » pond ses œufs à sec et/ou en limite d'une zone humide au milieu du printemps. Les œufs éclosent dès qu'ils sont en contact avec l'eau propre ou sale (pluie, arrosage, seaux, chénaux,...). Quelques millimètres d'eau suffisent. Ils donnent alors des larves qui au bout de 5 à 6 jours,

après nymphose, deviennent des moustiques, au corps noir, rayé, de moins de 7mm.

Le gite de reproduction du « tigre » est plus souvent urbain que rural et fabriqué par l'homme à 80% (points d'eau dans les cours, jardins, balcons…) jamais en milieux naturels humides et ouverts.

HABITUDES: contrairement au moustique commun il pique de jour, à l'intérieur des habitations. Il est vorace. La nuit il se repose dans la végétation. Le « tigre » se déplace peu, n'oubliez pas qu'il est porteur de maladies (chikungunya, dingue, zika – la maladie se déclare si l'homme est en période de virémie).

Alors ne TERGIVERSEZ PAS, PRIVEZ-LE D'EAU!

Pour tout savoir: <u>www.moustiquetigre.org</u> / Informations complémentaires: <u>www.eid-med.org</u>

Eloignons cette invasive allergisante





L'ambroisie est une plante **invasive** et **très allergisante** (rhinite, conjonctivite, eczéma, urticaire, apparition ou aggravation de l'asthme...). Notre région est concernée par l'ambroisie qui émet son pollen allergisant en fin d'été. Elle est classée par le Code de la Santé Publique comme nuisible à la santé humaine (décret n° 2017-645 du 26.04.2017) Une stratégie de prévention consiste en la surveillance et la lutte contre l'ambroisie sur nos territoires afin d'éviter son développement.

- Si vous êtes promeneur sur la commune et que vous apercevez cette plante, relevez le lieu, et informez-en la mairie.
- La mairie recherche urgemment un « correspondant ambroisie » à la demande de l'ARS (Agence Régionale de Santé).

Si vous vous sentez concerné et acceptez cette mission de « correspondant ambroisie », il est impératif de vous faire connaître en mairie <u>avant le Lundi 6 Août</u>. Le bénévole « référent ambroisie » participe au repérage des foyers d'ambroisie sur terrains privés ou publics, sensibilise la population, les propriétaires ou gestionnaires des terrains et accompagne la mise en place des mesures de prévention. (Le/Les référents ambroisie auront une formation d'une demi-journée sur leur rôle, la reconnaissance de la plante, sa gestion. Plusieurs dates et lieux seront proposés. *Merci de votre implication au sein de votre village*.

Danièle POULLET Adjointe-au-Maire







Adieu Martial et Josette!

Cher Martial, tu nous as quittés en Septembre 2017 après un beau parcours de vie fait de simplicité, d'attention aux autres. Tu croquais la vie avec joie et bonne humeur et entraînait qui le voulait bien dans ton sillage. Que de beaux souvenirs partagés!

Chère Josette, difficile de continuer à vivre sans ton époux! Quelques mois plus tard en Avril 2018, tu décides de le rejoindre. Tu as gardé ton regard pétillant et ton sourire rieur jusqu'à la fin. Un visage doux

dont le regard laissait apparaître une belle âme.

Il se dégageait de votre couple une telle force de vie. Vous étiez toujours positifs, d'une humeur égale et aviez une belle philosophie de vie. Pas de complication inutile... A chaque jour suffit sa peine... Vous étiez «dans l'être», jamais dans le paraître... Pas de masque lourd à porter! Et tellement d'amour à donner à vos enfants: Rémi et Gérald, à vos quatre petits enfants, vos trois arrières petits enfants, votre famille entière, vos amis... Et c'est tout cet amour qu'il nous reste, cet amour qui nous rend plus riches et nous relie à vous encore aujourd'hui.

Cher Martial et chère Josette, nous voulons bien croire que vos deux âmes continuent de voyager main dans la main et de s'aimer tendrement et nous vous demandons de nous aider à mieux vivre votre absence.

Pour les amis de Josette et Martial

Marilyn



L'escrime au bâton long Club de Sainte-Anastasie

L'art du bâton long est une discipline personnelle et une découverte de soi.

Le fait de manipuler un bâton d' 1,50m n'est pas aisé, il ne faut pas se décourager et les exercices deviendront un réel plaisir. On favorise l'équilibre du corps par un travail symétrique et une respiration naturelle dans le geste.

Nous commençons la séance par des assouplissements et un échauffement, comme dans la pratique des arts martiaux internes chinois. (Qi cong, Do in, Tai qi gun).

Ce type d'escrime réveille la puissance interne du corps, la souplesse et la mémoire gestuelle.

Les nouveaux venus seront guidés dans l'art, avec le respect de la progression cohérente du groupe.

Le principal est d'écouter son corps, de pratiquer à son rythme... Et la magie viendra. On peut débuter à n'importe quelle période de l'année, il n'y a pas de compétition.

Comme dans tous nos clubs, nous vous proposons 3 cours d'essais pour 5€/cours.

Cet été je vais organiser des initiations en plein air, le mercredi soir. (contactez-moi par sms : 06 78 77 24 23 pour y participer, covoiturage possible).



Les séances se passent à la grande salle Paul Maubon du foyer d'Aubarne le Mercredi Soir de 19h à 21h.

Cours Adultes ou + de 16ans. De Septembre à Juin y compris pendant les vacances scolaires !

Stage annuel à Aubarne en Juin 2019...

Animateur: Christian Maurel, contact: 04 66 04 17 79

Site: assoc-steanastasie.simplesite.com



Sainte-Anastasie Danse

Contact: MARTIN Michel - 04 66 63 05 55 - berangerem 30@orange.fr

L'association propose tout le long de l'année 4 ateliers :

Danses traditionnelles le jeudi de 20h à 22h, **Claquettes** le lundi de 18h30 à 19h30, suivi par la **danse de salon** de 19h30 à 20h30 et pour finir la **Gym Pilate** de 20h30 à 21h30.

Cette année, le cours de danses traditionnelles était complet. Nous avons eu 51 personnes et nous avons dû refuser des inscriptions. Nous avons dirigé les personnes souhaitant danser vers l'atelier du mardi soir à Arpaillargues, qui se déroule de 18h30 à 19h45.

Au total, 65 adhérents participent aux différentes activités dont 24 sont de la commune.

Nous aimerions que le cours de claquettes et de danses de salon s'étoffent. Il serait possible de mettre en place un cours d'essai de claquettes de 1h, soit en fin de période (juin) ou en début de période (septembre) pour jeunes et moins jeunes afin que chacun puisse connaître cette discipline et la même chose pour la danse de salon.

Cette année nous avons organisé 2 bals traditionnels ouverts à tous, un en septembre avec le groupe *Vira-Solelh* venu de Millau en Aveyron et le deuxième le 3 mars avec le groupe *Dancing Feet* pour la fête de la Saint-Patrick.

Nous avons reçu l'association « Maison basque de Montpellier » afin de partager danses, plat traditionnel, chants.

Un groupe d'adhérents d'Arpaillargues et de Ste-Anastasie a participé au Téléthon de St-Quentin la Poterie : quelques danses de démonstration lors d'un apéritif et animation d'un mini bal après le repas.

La sortie WE, cette année a eu lieu à Palavas les flots. Nous avons réussi à passer entre les gouttes d'eau pour nos 2 randonnées et nous avons profité du vent marin.

D'autres manifestations reviennent chaque année : la fête de « Burns » grand poète écossais, le repas partagé de décembre pour fêter la fin d'année civile, une soirée danses de salon, des anniversaires une fois par mois, le repas des <u>associations de Ste Anastasie et début septembre notre journée champêtre avant de reprendre nos activités.</u>

Cette année, nous fêterons les 10 ans de l'association le samedi 29 septembre.

L'association remercie la commune de mettre à disposition l'espace Paul Maubon pour les différents ateliers.et manifestations.







GYM-DETENTE

Au foyer Espace Paul Maubon

COURS DE GYM TONIC

Lundi de 20h à 21h et mercredi de 18h à 19h

COURS DE GYM DOUCE

Vendredi de 9h à 10h

Contacts Mme FABRÉGAS: 04 66 81 06 39

> Mme VINATIER: 04 34 04 32 71 M^{me} AUBERT: 04 66 81 04 23

Email: gymdetentesteanastasie30@sfr.fr



REPRISE DES COURS LE 17 SEPTEMBRE

Age minimum 16 ans si accompagné d'un parent

Cainte Anastasi Patrimoine

SAINTE-ANASTASIE PATRIMOINE

Sainte Grastaste Patelmoine a pour but de sauvegarder le patrimoine immobilier, culturel et l'environnement de la commune de Sainte Anastasie, la promotion sur le plan touristique des sites concernés, l'organisation de visites et d'animation.

En s'appuyant sur les compétences, expertises de ses adhérents, son réseau relationnel, mais aussi des amoureux de notre environnement, Bainte Anastaste Patrimoine assiste les propriétaires publics ou privés pour l'expertise, le montage et le suivi des dossiers techniques et économiques, le suivi de la réalisation, ou la réalisation de projets grâce à ses bénévoles.

Les actions menées ou en cours depuis notre création en mars 2016 :

Remise en état du Calvaire de Russan ; Nettoyage, suivi étude préalable et collecte de fonds Eglise de Russan ; Montage des dossiers de subvention pour la restauration du tableau de Xavier Sigalon, et suivi du travail de la restauratrice; Sensibilisation autour du fort du Castellas, et estimation du coût d'une étude préalable; Nettoyage du site de l'éolienne à Russan, et recherche bibliographique sur l'eau à Russan; Plaquette boucle des quatre porches; Campagne de fleurissement de la commune ; Restauration vitrail de l'église de Vic ; Participation aux appels à projets et aux réunions locales sur le patrimoine...

Jean Minier

Pour rejoindre l'association, en adhérent, participant à nos actions Contact: sainte.anastasie.patrimoine@gmail.com https://www.facebook.com/sainte.anastasie.patrimoine/



► DANS LA PEAU DE CYRANO / 20h45 Tout public dès 8 ans - Durée 1h20

SEUL EN SCÈNE

Colin fait sa rentrée dans un nouveau collège. Pas facile de passer du monde de l'enfance à celui des grands, surtout quand on est « différent ». La route est semée d'embûches. Mais une rencontre déterminante avec son professeur de théâtre, figure paternelle et bienveillante, guidera ses pas vers un nouvel essor, comme une nouvelle naissance. Un spectacle drôle et poétique où un comédien seul en scène interprète une galerie de personnages hauts en couleur.

Croc'Scène / Pony Production

De et avec Nicolas Devort

Espace Paul Maubon 🖈 208 Chemin du rieu, Sainte Anastasie



LA DIANE COMMUNIQUE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'OUVERTURE LE SAMEDI 11 AOÛT 2018 À 18H AU RDV SUIVI DE LA PREMIERE REMISE DE CARTES

La saison 2017/2018 se termine sur un bilan positif sur le plan cynégétique. Très bonne saison pour le lièvre. Bonne pour la perdrix et le faisan, mais la très grosse sécheresse de 2017 (Mars à Décembre) a eu un impact négatif sur les perdrix lâchées 1 mois avant l'ouverture.

Environ 30% de perte.

Pour le gros gibier, 99 Sangliers prélevés et 4 chevreuils.

Une ouverture du milieu a été réalisée sur une superficie de 1 hectare environ.

Principalement sur le secteur VIC, du château d'eau vers ST-NICOLAS, coût des travaux 1500€, pris en charge en totalité par le Société de chasse. Une remise de 180€, nous a été octroyée par la Fédération.

Ces travaux étaient indispensables pour la sécurité en battues aux sangliers.

DÉGÂTS SANGLIERS

Un permis à 200€ sera mis en place pour la saison 2019/2020. Le paiement des dégâts ne s'organisera plus autour du timbre GRAND GIBIER départemental.

De ce fait , la Fédération Départementale des Chasseurs du GARD demande aux Sociétés d'organiser elles-mêmes la récolte des fonds nécessaires au financement de ceux-ci.



Une possibilité de passage en ACCA est envisagée pour la Saison 2019/2020. Cette mesure aurait de très graves conséquences sur la gestion de notre SOCIÉTÉ, en particulier pour les agriculteurs.

C'est pourquoi, je demande au plus grand nombre de chasseurs et d'agriculteurs d'assister à cette Assemblée Générale, l'avenir de notre Société ainsi que le financement des dégâts sangliers en dépend.

De nombreuses Sociétés de Chasse ont eu d'énormes difficultés à boucler leur budget suite à ces nouvelles réformes et ont dû dissoudre leur société.

Nous n'en sommes pas là, mais nous ne pourrons tenir qu'une Saison.

Nous tenons à remercier particulièrement et chaleureusement notre trésorier Marcel CARON qui a tenu notre comptabilité pendant de nombreuses années.

Cordialement.

Le Président Vincent Serge

ASSOCIATION POUR LE DON DU SANG DE SAINT-CHAPTES

L'Association des donneurs de sang de Saint-Chaptes organise des collectes de sang au foyer Pierre CLAVEL (situé sur le champ de foire de Saint-Chaptes).

Les prochaines collectes auront lieu les : 7 septembre et 16 novembre 2018.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Christian CHABAUD : cm.chabaud@wanadoo.fr ou l'Association : dondusang.stchaptes@gmail.fr

Votre geste peut sauver des vies : aujourd'hui celle des autres, demain peut-être la vôtre !









Les Chatgabonds

Nous continuons intensément notre action de stérilisation des minous errants de la commune. En mai, il nous a été signalé une population errante dans le centre de Russan, notamment 3 chattes qui ont mis bas 9 chatons au total. Les mères ont été stérilisées, relâchées sur leur site de vie et 5 chatons placés en famille d'accueil le temps de leur adoption. Oui à la siérilisation



En ce qui concerne les 4 autres bébés restants qui, à ce jour, restent « introuvables », une

famille du village a prétendu les placer ou les adopter. Mais les adopter sans stériliser, c'est déplacer le problème qui restera sans fin... Ces gens n'ont pas voulu comprendre notre démarche, nous ont accueillis de manière très agressive avec des insultes et un manque de respect total. Nous ne savons pas ce que sont devenus ces bébés, et surtout s'ils sont encore en vie... Ils avaient un mois et demi et n'étaient même pas sevrés...

Il est inadmissible que notre association subisse de certaines personnes un tel comportement. Nous agissons en partenariat et avec le soutien de la mairie dans le but de réduire les nuisances causées par les chats. Notre association protège ces chats et essaie de leur rendre la vie moins dure. Il est important de rappeler que tout chat non identifié, est considéré comme chat errant, et n'est donc la propriété de personne. D'où l'importance de faire identifier et stériliser vos animaux.

N'hésitez pas à nous signaler les minous errants que vous croisez dans vos quartiers et les mères gestantes, avant

Vous aimez les chats : Rejoignez notre association.

Vous n'aimez pas les chats : Aidez-nous à combattre leur prolifération et leurs nuisances.

Un grand merci à tous ceux qui nous soutiennent et nous apportent leur aide précieuse.

L'équipe des Chatgabonds



LE CIGALON

seniors.steanastasie30190@gmail.com

06 80 05 64 13 - 04 66 63 83 27



Pourquoi adhérer au Club LE CIGALON?

C'est un excellent moyen de rompre l'isolement, de rencontrer de nouvelles personnes, de retrouver d'autres adhérents et ainsi de discuter, de boire le café ou de jouer à des jeux ensemble. Organisé en rendez-vous réguliers de manière hebdomadaire le club de seniors accueille des personnes retraitées qui tissent de nouveaux liens sociaux et favorise les moments de détente.

Où le rejoindre?

Le club fonctionne tous les mardi après-midi au foyer Paul Maubon.

Combien coûte l'adhésion au club de seniors de Sainte-Anastasie?

La subvention versée par la municipalité doit être complétée par une cotisation annuelle afin de garantir le bon fonctionnement du club.

Cette cotisation est actuellement de 16€ pour une subvention d'à peine 2€ par adhérent. Le Foyer nous est prêté gratuitement tous les mardis après-midi.

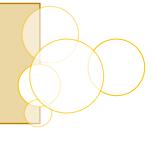
N'hésitez pas à rejoindre cette joyeuse troupe qui refuse de vieillir et profitez de la vie.

Retrouvez-nous sur http://assoc-steanastasie.simplesite.com/



Rendez-vous des aînés

Le Samedi 19 janvier 2019 à 12h au Foyer Paul Maubon







BILAN DES ACTIONS 2018

La fin de l'année scolaire approche, il est temps pour l'APE de faire le bilan des actions qui ont été réalisées afin de récolter des fonds pour financer différents projets d'école et ainsi amoindrir la participation financière des parents.





Janvier 2018: L'APE organisait son 1er loto qui a remporté un vif succès.

Grâce à votre participation, aux nombreux dons des commerces alentours et aux bénévoles qui ont organisé ce loto, nous avons passé un très bon moment, toutes générations confondues. Si certains ont été plus chanceux que d'autres et sont partis avec les bras chargés, tous ont apprécié la convivialité qui régnait lors de cette après-midi.

Mars 2018 : Vente de chocolats de Pâques.

Bilan mitigé, faibles commandes cette année (20 contre 36 l'année dernière). Il y a eu toutefois de belles commandes qui ont permis d'assurer la réussite de cette action.



Mai 2018: Marché aux fleurs

Ce 2e marché aux fleurs qui devait se tenir cette année sur la place de Russan, a dû être déplacé, à la dernière minute, sous le préau de la cour de la mairie en raison des intempéries.

Marché pluvieux, marché heureux tout de même!

En effet, nous aurions pu croire que cette 2e édition du marché aux fleurs serait un fiasco, mais c'est sans compter la pugnacité de l'équipe de l'APE et celle des acheteurs qui ont affronté le froid et surtout la pluie pour soutenir les actions de l'école!

La réussite de cette action a également été permise grâce aux précommandes et au soutien de M^{me} BENNAMANE, parent d'élève de CM2 et organisatrice de la 1^{ère} édition de la Féria du Scrap', qui nous a gentiment proposé de tenir la buvette de cette manifestation et autorisé à vendre nos fleurs invendues.

Grâce à ces actions, ainsi que celles de Décembre, l'APE a pu récolter 3 040 € de bénéfices qui ont permis de financer une partie des manuels scolaires distribués aux classes de CE2, CM1 et CM2, à hauteur de 298 € et de reverser la somme de 3 125 € à la Coopérative Scolaire, répartie de la manière suivante :

- * Ecole et Cinéma : 754 € (pour les classes Maternelle, CE2 et CM2)
- * Exposition Pont du G'Art : 271 €(pour les classes de GS/CP et CM2)
- * Sortie au Centre Scamandre à Gallician : 542 € pour les classes de Maternelle
- * Classe verte à Marseille : 1 070 € pour la classe de CM2
- * Compensation financière pour les classes sans sortie (hormis USEP) : 492 € (CE1 et CM1)

L'ensemble du bureau de l'APE remercie tous ceux qui ont contribué à la vie de l'association cette année, par leur participation, leur soutien ou tout simplement leur présence à chacune de nos manifestations.

Nous serions très heureux d'accueillir de nouveaux parents et de nouvelles idées à la rentrée prochaine, alors n'hésitez à nous rejoindre! (contact@apelescanailles.com / www.apelescanailles.com)

Nous vous souhaitons de belles vacances d'été! A très bientôt!







L'entente du Gardon



LE LOTO RENCONTRE UN GRAND SUCCES



Ce sont plus de 350 personnes qui ont assisté au loto organisé par l'Entente du Gardon le 13 janvier dernier. L'association a fait salle comble et tous les participants se sont retrouvés pour partager une fin d'après-midi empreinte de convivialité et de bonne humeur. Les plus chanceux ont pu repartir avec de très jolis lots (voyage, corbeilles garnies, tireuse à bière,

bons d'achat...).



Daniel GRIOLET et son équipe remercient tous ceux qui ont contribué à la réussite de ce bon moment.



FESTIVAL D'ABRIVADOS AU FOYER D'AUBARNE

Les manades SEDEN, GARDON et LA CLASTRE avaient répondu « présent » le 10 mars dernier pour proposer aux amateurs un festival d'abrivados de qualité. Malgré une météo peu clémente, le spectacle a été assuré et les jeunes ont su faire preuve de beaucoup d'enthousiasme. Une soirée animée par DJ. TRIS a clôturé cette après-midi festive.





LE FOOTBALL A L'HONNEUR

L'Entente du Gardon a accueilli cette saison 150 licenciés répartis en 8 équipes, des catégories U6 jusque U15 en passant par l'école de football ainsi qu'une équipe seniors et féminine.

Cette année, le calendrier des matchs a amené les équipes à parcourir le Languedoc-Roussillon et Daniel GRIOLET tient à remercier tout particulièrement les dirigeants bénévoles, les éducateurs, les accompagnateurs qui ont répondu présent pour encadrer les joueurs mais également les sponsors qui lui ont accordé leur confiance.

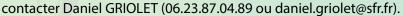
L'Assemblée Générale du Club s'est tenue le 15 juin.

Le Bureau est le suivant :

Président : Daniel GRIOLET Vice-Président : Boucif ZANASNI Secrétaire : Olivier COULET

Trésorière: Marie-Christine CARMONA

Les personnes désireuses de s'impliquer dans la vie du Club ou les futurs joueurs sont les bienvenus et peuvent















Le tournoi de football « Jérémy Llobet » a été l'occasion, pour sa 7ème édition, de recevoir au stade de l'Espace Paul Maubon 70 équipes. Durant 5 journées du mois de Mai, les joueurs ont défendu, en toute amitié, les couleurs de leurs clubs respectifs.



Pensez à noter!

15 DÉCEMBRE: CRÈCHE VIVANTE



MAISON EUZÉBY - 10 ANS !!! - 2008-2018

Cet été marquera les dix ans d'activité de cette drôle de maison.

Les amis artistes qui étaient, il y a encore quelques années, un peu frileux d'exposer leurs œuvres dans un petit village sont désormais enthousiastes de sortir des sentiers battus.

Et c'est avec joie et curiosité qu'ils acceptent de présenter leurs oeuvres sur des murs de pierres un peu branlantes parcourus par une vigne vierge envahissante et des chauve-souris caractérielles.

Ici pas de climatisation... Forbidden! Il faut avouer que nous sommes loin du centre d'art aux murs blancs aseptisés. Nous en sommes même très très loin...

Pourtant Lilian Euzéby, tranquillement, aura accueilli le travail de près de 70 artistes en 10 ans.

Et désormais, l'été, on peut comptabiliser approximativement 1000 visiteurs qui pour la plupart font le déplacement spécialement pour visiter l'exposition.

Serena Carone : Crâne gaulois



Il s'agit de rassembler des œuvres sur papier ou bien qui traitent du papier comme matériau.

Parmi les artistes qui présenteront leur travail on peut citer :

Gérard Traquandi, immense peintre qui vit et travaille à Marseille. C'est la première fois qu'il montre des choses à Russan. Il présentera des peintures sur papier. Sa dernière exposition au printemps à Paris fut une grande réussite.

Serena Carone est une habituée des lieux. Ses sculptures sont des merveilles. On connaît tous son Nimeño sur le parvis des arènes de Nîmes. Son exposition commune avec Sophie Calle (qui exposait l'été dernier à Russan) au musée de la chasse à Paris aura fait déplacer plus de 100 000 visiteurs cet hiver. Record absolu pour ce musée situé dans le quartier du marais. Cet été Serena exposera des sculptures figuratives en papier ou carton.

Martin d'Orgeval avait déjà montré ses photographies il y a quatre ans.

Depuis les expositions s'enchaînent dans toute l'Europe. Dont une belle exposition à la Maison Européenne de la Photo (MEP) qui a fait date et dans laquelle le photographe a pu montrer son talent poétique. Cette fois Martin d'Orgeval nous permettra de réfléchir devant ses photographies de coupures de presse déchirées.

Christian Limantour est nîmois, fidèle parmi les fidèles, il est également membre du cercle taurin Aleph depuis sa création.

Archiviste de profession, il est passionné par l'imprimé et le papier ancien.

Très marqué par le mouvement DaDA ses œuvres associent l'esprit, l'humour et la poésie qui caractérisaient cette époque.

Étant donné que Christian Limantour ajoute une dose d'acuité contemporaine, son travail est un véritable détonateur pour nos sens.

Hélène Lameloise est lyonnaise. Elle fait une peinture géométrique, scientifique et sensible. C'est la première fois qu'elle vient à la Maison. Elle est contente.

Philippe Louisgrand ancien directeur des Beaux Arts de Lyon et de Saint-Etienne exposera des encres sur papier. Il sera question de taureaux espagnols exécutés au pinceau chinois.

Et puis Lilian Euzéby, qui aura tout déménagé, transporté, accroché, en profitera pour montrer ses dernières oeuvres sur papier. Il y en aura des grandes et des petites.

Et pour ceux qui ne trouveraient pas leur compte dans cette exposition que l'on pourrait qualifier de diversifiée, une sélection de dessins anciens (17ème, 18ème et 19ème siècle) sera présentée gracieusement dans une petite pièce.

La Maison Euzéby se trouve à Russan dans la cour de l'ancien café de l'avenir.

Du 21 juillet au 31 août.

Ouvert du jeudi au dimanche de 11h à 13h et de 16h30 à 19h30 (Fermé le samedi 28 et le dimanche 29 juillet pour cause de fête votive)

Les visites peuvent se faire également sur rendez-vous au 06 09 74 76 36

l.euzeby@yahoo.fr www.maisoneuzeby.wordpress.com



Gérard Traquandi devant ses œuvres



Les nostalgies de l'étoile de Lilian Euzéby avec deux spectateurs







COMMÉMORATION DU 19 MARS 1962

La FNACA avait convié le 19 mars la population de Sainte-Anastasie à commémorer l'arrêt officiel des combats de la guerre d'Algérie. Portée par un devoir de mémoire, la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA) rend hommage depuis 1963 aux

victimes des combats en Afrique du Nord le 19 mars de chaque année. Après les discours de Georges MOULIN, Président de la FNACA et Gilles TIXADOR, des gerbes ont été déposées au pied du monument aux morts. A l'issue, un verre de l'amitié, offert par la FNACA, a été servi dans la cour de la Mairie.





LE DÉJEUNER ANNUEL

Le traditionnel déjeuner organisé par la FNACA au foyer de l'Espace Paul Maubon a rassemblé le samedi 17 mars adhérents, sympathisants et amis. Après une brève allocution de Georges MOULIN et de Gilles TIXADOR, les participants se sont retrouvés pour partager un délicieux repas dansant en se promettant de se retrouver l'année prochaine.

DÉCEMBRE: LOTO AU FOYER DE L'ESPACE PAUL MAUBON

<u>Se détendre</u> pour gagner en mieux être

Savons-nous réellement nous détendre ? Prenons-nous le temps de nous détendre ?

Nombreux s'accordent à dire que la détente est primordiale pour une bonne santé. Certains pensent que la détente facilite toutes les formes d'apprentissage.

Les techniques associées à la détente sont nombreuses.

Sans oublier la capacité de chacun d'entre nous de créer sa propre détente, y compris au sein d'un groupe.

La détente ne doit pas être seulement le but des adultes sous tension. N'oublions pas les enfants. La détente peut s'acquérir dès le plus jeune âge.

La détente est l'occasion de mieux se connaître, d'explorer ses ressentis, sa conscience corporelle.

Elle permet d'être à l'écoute des indices qui annoncent parfois un stress en gestation.

Le qi-gong remplit totalement cette quête de détente.

Il permet d'acquérir des habiletés corporelles diversifiées :

- La conduite de la respiration.
- La conscience du centre de gravité.
- La gestion du temps : « ici et maintenant rien ne presse ».
- La production de gestes lents, amples et harmonieux.
- La concentration : « je ne pense qu'à ce que je fais ».
- L'activation de la mémoire.
- La sensibilité à la méthodologie : « je dis ce que je fais et je fais ce que je dis ».

La conjugaison de tous ces éléments permet l'équilibre entre le corps et l'esprit.

La personne devient pleinement acteur de sa pratique et de sa vie.

Venez vivre le qi-qong à Sainte-Anastasie / Le Mardi: 18h – 19h30 au foyer « Paul Maubon »

Gilbert Houlonne / Enseignant de qi-gong









Association ART ET CULTURE

Comédie Muzicale 25 marz 2018



Notre association présentait la comédie musicale «Héloïse et Tristan», portée par l'association Aimendo Films de Nîmes.

Cette comédie réunit de nombreux et talentueux acteurs, chanteurs et danseurs locaux. 40 personnes travaillent autour du sujet.

Le scénario est simple : une histoire d'amour contrariée, nouvelle génération, entre une capricieuse diva de la chanson et un jeune musicien romantique.

Les tableaux du spectacle bien faits et bien codés défilent pendant deux heures d'enchantement.

Cette troupe très nîmoise, aux voix magnifiques, a conquis l'auditoire.

Salon des Créateurs le 7 et 8 Avril 2018



Une fois de plus à Sainte Anastasie au foyer Paul Maubon, les créateurs étaient au rendez-vous et de nouveau la magie a opéré.

16 exposants ont répondu présents et ont présenté des œuvres de qualité et diversifiées.

La richesse de cette exposition est plus dans une forme de renouveau que dans l'évolution propre à chaque artiste.

Dans une ambiance bonne enfant, en présence de cent

cinquante personnes s'est déroulé le vernissage. Un apéritif a clôturé la journée et les artistes ont pu échanger avec le public présent. Retrouvez-les informations sur : http://assoc-steanastasie.simplesite.com

INFORMATION, PRÉVENTION, DÉPISTAGE / MOBILISER LA SOCIÉTÉ FACE AU CANCER



Dans le cadre d'une convention, le Comité du Gard de la Ligue contre le Cancer s'allie avec les municipalités pour développer les ESPACES SANS TABAC.

L'interdiction de fumer dans les aires de jeux dénormalise le tabac. La dénormalisation est un concept qui vise à changer les attitudes face à ce qui est considéré généralement comme un comportement normal et acceptable. L'objectif de la dénormalisation est de faire du tabagisme un acte anormal et inacceptable.

La municipalité de Sainte-Anastasie s'associe à cette action où s'insère la volonté de dénormaliser le tabagisme.







ENTREPRISE BANCEL

MENUISERIE





Bois - Alu - PVC Neuf et rénovation

Fenêtres - Porte Fenêtre - Porte d'entrée - Porte intérieure Volet battant & roulant - Porte sectionnelle - Cuisine - Agencement



30190 Sainte-Anastasie • bancel.men@wanadoo.fr • 04 66 81 03 36

INFORMATIONS GÉNÉRALES





Numéros Utiles

Mairie	04.30.06.52.00	Ecole publique	04.66.63.12.28
Agence postale	04.66.03.85.34	Bâtiment Crèche	04.66.63.95.33
Cantine scolaire	04.66.63.02.28	Bibliothèque	06.46.31.69.24

Repas à domicile (65 ans et plus, malades et handicapés) - Tél. SAVEUR-SERVICE – 06.29.38.91.52

Services d'Urgence 15 Samu - 17 Police / Gendarmerie - 18 Pompiers - 112 Toutes urgences					
Gendarmerie St-Chaptes	04.66.81.20.73	Préfecture		0820.09.11.72	
Cabinet médical	04.66.81.07.58	Eau potable : Nîmes Métropole		04.66.02.55.55	
Docteur VIAN	06.25.65.18.73	Assainissement		04.66.02.55.55	
Docteur MEYRAND	06.22.02.58.40	Centre de loisirs de Blauzac		07.50.28.72.30	
Anne ALLEMAND (Kinésithérapeute)	04.66.63.81.69				
Assistante sociale (sur RDV)	04.66.03.48.00	Infirmières			
Centre anti-poison Marseille	04.91.75.25.25	BOURDIN Alexia	04.66.63.07.7	8/06.27.79.28.01	
SOS Mains – Urgences	04.66.04.31.46	GAUBIAC Muriel	04.66.20.24.0	8/06.13.66.48.82	
SOS Médecins Nîmes	04.66.36.70.22	LACOMBE Christelle	04.66.22.31.6	3/06.21.23.57.95	
Pharmacie La Calmette	04.66.81.09.20	PENE Bruno		06.03.93.09.91	
Pharmacie Saint-Chaptes	04.66.81.20.88	VERGNES Gina		06.03.93.09.91	
Cabinet vétérinaire La Calmette	04.66.81.01.04				
EDF-GDF	0810 030 810	Permanence parlement	aire de Madame	Annie CHAPELIER	
ERDF	0810 058 714	Député du Gard – 4ème circonscription			
Nîmes Métropole (standard)	04.66.02.55.55	1 bis, rue Michelet – 30100 Alès			
Nîmes-Métropole Déchetterie : ramassage des recyclables		Tél. 04.66.25.25.84 (Alès)			
(tri sélectif) : Hameaux de Russan	Tél. 01.40.63.74.34 (Paris)				
et Les Mas : mercredi matin ; Les Bégudes : jeudi matin		Courriel: annie.chapelier@assemblee-nationale.fr			
Ordures Ménagères (déchetterie/tri sélectif)	04.66.02.54.54	Site web: www.annie-chapelier.fr			
Conseil Départemental	04.66.76.76.76				

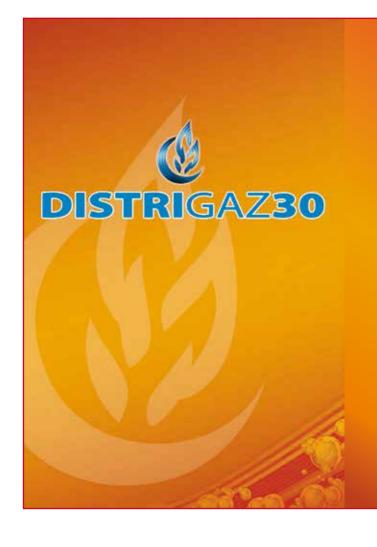
Liste des Associations

AATCC	Gilbert HOULONNE	06.83.03.00.62	martine.houlonne@orange.fr
ALEPH	Lilian EUZEBY	06.09.74.76.36	l.euzeby@yahoo.fr
APE LES CANAILLES	Alice VASSAL	06.63.41.50.64	contact@apelescanailles.com
ART ET CULTURE	Nancy BRUYAS-BOUQUET	06.85.72.07.95	artetculture.sainteanastasie@gmail.com
CITOYENNETE ECOLOGIE	Patrick DAIGNES	04.66.63.05.26	
ECOLE DE MUSIQUE	Monique RICHARD	04.66.63.03.03	
ENTENTE DU GARDON	Daniel GRIOLET	06.23.87.04.89	daniel.griolet@sfr.fr
ENVIE DE	Mérilia DESCARPENTRIES	06.61.33.54.78	
ESCRIME AU BATON LONG	Christian MAUREL	06.78.77.24.23	
FNACA	Georges MOULIN	04.66.60.12.54	
GYMNASTIQUE DETENTE	Mireille FABREGAS	04.66.81.06.39	gymdetentesteanastasie30@sfr.fr
LA Société de chasse	Serge VINCENT	04.66.63.22.86	
LA GALANTE PRODUCTIONS	Walter BADET	06.35.33.35.50	
LE FIL DE SOIE	Athon LEFORMAL	04.66.63.12.80	
LE CIGALON	Louis POTEZ	06.80.05.64.13	seniors.steanastasie30190@gmail.com
LES AMIS DES ENFANTS DU MONDE	Jacqueline GINER	04.66.81.03.77	
LES CHATGABONDS	Véronique MAJEWSKI	06.13.36.01.67	leschatgabonds@free.fr
LES ENFANTS CHANTANTS	Nathalie FELJAS	07.78.05.09.29	
REVES'ELLES	Marion PASCAL	06.73.19.48.37	reves.elles@gmail.com
SAINTE-ANASTASIE DANSE	Michel MARTIN	04.66.63.05.55	berangerem30@orange.fr
SAINTE-ANASTASIE EN FETE	Kelian MORENO	06.66.10.89.73	comite.sainteanastasie@gmail.com
SAINTE-ANASTASIE PATRIMOINE	Jean MINIER	06.74.26.23.64	sainte.anastasie.patrimoine@gmail.com









Votre distributeur de gaz à domicile

BUTANE PROPANE CARBURATION

Bouteilles livrées 13Kg Butane Propane

© 06 22 31 57 99

© 04 66 57 98 03

www.distrigaz30.com

INFORMATIONS GÉNÉRALES



Vous avez rendez-vous!

JUILLET

21 juillet au 31 août: Exposition d'art contemporain

Maison Euzéby (ALEPH)

26 au 29 juillet : Fête Votive

AOÛT

11 août : Assemblée Générale d'Ouverture

(La Diane – RDV de chasse)

30 août et 31 août: Permanence inscriptions

vie scolaire à la cantine de l'école

31 août : Inauguration bibliothèque Foyer Espace Paul Maubon

. 3,3.

SEPTEMBRE

7 septembre : Ouverture Bibliothèque

Foyer Espace Paul Maubon

7 septembre: Don du sang

29 septembre : Bal – Anniversaire Foyer Espace Paul Maubon (Sainte-Anastasie Danse)

OCTOBRE

12 octobre : Festival de Jazz à l'Espace Paul Maubon

(Nîmes-Métropole)

NOVEMBRE

16 novembre: Don du sang

11 novembre : Commémoration de l'Armistice de 1918

au Monument aux Morts

DECEMBRE

2 décembre : Loto – Foyer Espace Paul Maubon (FNACA)

15 décembre : Crèche vivante (Entente du Gardon) 21 décembre : Spectacle « Dans la peau de Cyrano » Les Vendredis de l'Agglo – Espace Paul Maubon

(Nîmes-Métropole)

JANVIER 2019

11 janvier : Vœux à la population

Foyer Espace Paul Maubon

19 janvier : Repas des aînés – Foyer Espace Paul Maubon

N'hésitez pas à découper et afficher pour ne pas oublier!

Attention: ce planning est susceptible de subir des modifications.

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES (Mise à jour Janvier 2018)

Sandrine ISAIA 04.66.63.14.68 Laurance PELEGRIN 07.71.16.07.72

Vanessa PLATON 04.66.20.53.74 / 06.09.17.30.21

Sabine PONT 06.10.42.29.60 Christelle RAVENT 04.66.63.03.33 / 06.59.95.68.59 Corinne RIUS Florence VINATIER 06.95.87.85.32

04.34.04.32.71 / 06.37.58.15.92



ETAT CIVIL (Au 01 juin 2018)

NAISSANCES

MICHUN Paul le 18 janvier ROQUES LEPRINCE Kylian le 5 février REBOUL Ambre le 8 février BANTEGNIE Aïden le 10 février DOUMA Lila le 11 mars JACQUIN DARBOUX Elio le 21 avril CLÉMENT Timaé le 19 mai POIRET Anthéa le 24 mai LÉCRIVAIN Ewen le 31 mai



Bienvenue également à Marie née le 19 mars au foyer de Aline et Rémi VIALLA, nos boulangers

Félicitations à l'occasion des baptêmes de

Diane HERBETTE le 12 Aout 2017 au foyer de Audrey SURDO et William HERBETTE et sa cousine, Paola SURDO DOOLAEGHE le 12 Mai 2018 au foyer de Nathalie SURDO et Yann DOOLAEGHE

MARIAGES

BOITIAUX Alison et PETEUIL Pierre le 17 février
ALAZARD Joël et POUPEL-RETOUT Geneviève le 24 février
PEYRON Florian et SABATIER Myriam le 17 mars
CALATAYUD Benoît et COSCHEMIQUE Claire le 21 avril
NISSL Philip et VEGA Natacha le 28 avril

DÉCÈS

EXBRAYAT Marguerite le 17 décembre 2017
ANINAT Serge le 18 décembre 2017
CLAEYS Sara, Maria (veuve TRAMASEUR)le 29 mars
CHARMASSON Josette (veuve DEHAUSSE) le 3 avril
VEAU Marie-Aline le 18 avril
GALLIGANI Adolphe le 18 mai





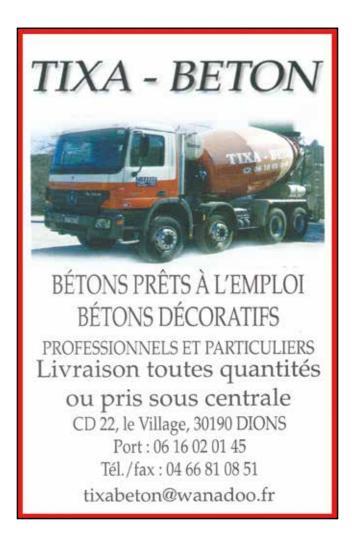


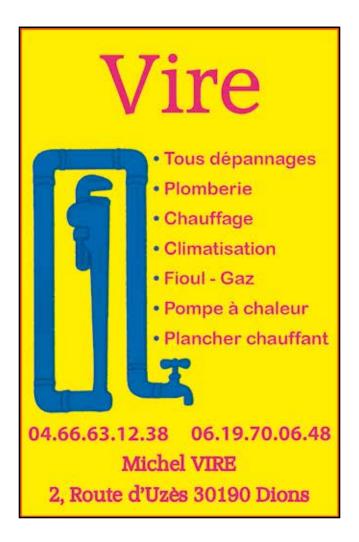
Galizzi TP

Travaux publics - Canalisations - Terrassements V.R.D. - Carrière

10, rue de l'Egalité 30190 Garrigues Ste-Eulalie Tél: 04 66 81 20 77 Fax: 04 66 81 24 18 galizzi.seeg@wanadoo.fr









Aubades à la population de Ste-Anastasie. Le dimanche 15 Juillet à Aubarne et Vic. Le dimanche 22 Juillet à Russan.

- JEUDI 26 JUILLET

 CONCOURS DE BOULES organisé par « LA BOULE RUSSANNAISE », 50€ + mises (Doublettes)

 ABRIVADO-BANDIDO de 10 Taureaux avec LA MANADE DU GARDON

 APERITIF animé par « CANAILL'SONG »

 GRAND REPAS sur la place de la fontaine.

 Inscription et règlement avant le 20 JUILLET 2018 à la mairie, boulangerie du village

 ou M. Altier Jonathan : 06 24 52 28 42 ; Menu 15 euros : Paella, fromage, dessert et vin

 GRAND BAL avec « CANAILL'SONG » 15h00
- 18h30 19h30
- 20h30

/ENDREDI 27 JUILLEI

- DEJEUNER à L'EGLISE de VIC, offert par la population du village (Auba Départ de LA LONGUE au cimetière de Vic avec la MANADE DU SEDEN par la population du village (Aubades) 10h00
- 11h00
- APERO animé par « LES FRERES GARCIA » 12h00
- CONCOURS DE BOULESorganisé par « LA BOULE RUSSANNAISE », 80€ + mises (Triplettes) 15h00
- 18h30 ABRIVADO-BANDIDO avec LA MANADE DU SEDEN
- APERITIF par SHOW LIVE « LA TROUPE MELODIE MUSIKIA » orchestre International 19h30
- 21h00
- ENCIERRO nouveau parcours dans la cour de la mairie avec LA MANADE DU SEDEN

 GRANDE SOIREE par SHOW LIVE « LA TROUPE MELODIE MUSIKIA » 2 type de représentation : Comédie Musicale/ Variété 22h00

SAMEDI 28 JUILLET

- 10h00
- DEJEUNER sur la place de la fontaine à Russan offert par la population du village. (Aubades) ABRIVADO LONGUE départ du Gardon avec LA MANADE DU MOUTET ET MANADE LA CLASTRE. 11h00
- (2 passages de 2 taureaux par manade) APERO DEGUISE « J'AIME MA VIE » by AZIZ BENA & JORDAN BENEZET 12h00
- CONCOURS DE BOULES par « LA BOULE RUSSANNAISE », 100€ + mises (Mêlée) 15h00
- **DECONNADES DU VILLAGE (multi-jeux)** 16h00
- ABRIVADO-BANDIDO avec LA MANADE LA CLASTRE et LA MANADE DU MOUTET 18h00
- APERITIF MUSICAL par DJ MATHIS BOULOC résident Bar Le Victor Hugo, Nîmes
- ENCIERRO dans la cour de la mairie avec LA MANADE LA CLASTRE ET LA MANADE DU MOUTET 20h30
- GROSSE SOIREE « LA SYMPHONIE » by MATHIS BOULOC + NUMA NITE Percu +ALEX SAX PERCU Résident DELOR EVENT'S

DIMANCHE 29 JUILLET

- DEJEUNER à LA MANADE DU GARDON (offert par le comité des fêtes de BOURDIC) + Vachettes dans l'arène 10h00
 - Offert par la MANADE DU GARDON
- 11h00 Départ de la LONGUE du pré par La MANADE DU GARDON
- APERO BIG MOUSSE déguisé par DJ TRIS (présence de la Pena "L'Occitane") 12h00
- 15h00 CONCOURS DE BOULES « LA BOULE RUSSANNAISE », 120€ + mises
- 18h30 ABRIVADO-BANDIDO par la MANADE DU GARDON
- 19h30 APERITIF MUSICAL by DJ TRIS & DJ OLIVER WILD résident le café Jules LGM, Carré Blanc, Litri Camino
- 21h00 ENCIERRO cour de la mairie avec LA MANADE DU GARDON
- **CLOSING DE LA FETE par DJ TRIS & DJ OLIVER WILD** 22h00

Le comité des fêtes de Ste-ANASTASIE ne répond pas des accidents, et se réserve le droit de modifier le programme. L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.



Découvrez nos Solutions d'impression UNIQUES et INNOVANTES

RISO FRANCE

Immeuble Le Business Plaza - Parc Eureka RDC bat 3 - 159 Rue de Thor 34036 MONTPELLIER Cedex

Contact 04 67 99 45 00 - contact@risofrance.fr



Tourisme et Utilitaires

Carrosserie · Tôlerie · Peinture

808 av. du Maréchal Juin - 30000 Nîmes

Tél.: 04 66 38 09 66 Fax: 04 66 29 91 94